

HN

31

126-127

E34

v. 126-127

1924

Notre problème agricole¹

en 1924

COMMENT SE POSE LE PROBLÈME

LE problème agricole peut être envisagé sous des aspects bien distincts, selon que l'on se place au point de vue national ou au point de vue particulier. Celui qui ne considère que le point de vue national trouve qu'il n'y a jamais assez de cultivateurs pour produire à bon marché des aliments sains et abondants et pour fournir des gars solides à la défense nationale. Celui qui considère seulement le point de vue du cultivateur, estime que celui-ci ne doit pas avoir trop de concurrents et que par conséquent il n'est pas du tout nécessaire pour la nation de pousser tant de gens à cultiver la terre. Ces deux conceptions se retrouvent plus ou moins clairement énoncées par ceux qui, chez nous, parlent du problème agraire. Naturellement pour avoir une idée exacte de la question, il faut considérer les deux points de vue: celui du cultivateur et celui de la nation. C'est ce que nous essaierons de faire dans les pages suivantes.

Nous étudierons donc, à la lumière des faits, la situation de notre agriculture, les causes du malaise et les moyens d'y remédier.

1. Plusieurs des pages suivantes ont paru dans l'*Action Française* et le *Journal d'Agriculture* ou ont été lues au premier Congrès des Caisses populaires de la région de Québec.

PREMIÈRE PARTIE

LES FAITS

Bien des choses se disent ou s'écrivent, depuis trois ans, sur les conditions économiques du Québec. Par malheur ces questions ne sont pas toujours traitées d'une manière suffisamment objective. A l'étude d'un problème concernant l'intérêt général, on mêle trop souvent des considérations dictées par l'intérêt particulier. Le résultat inévitable de cette façon de procéder est de conduire à des conclusions erronées. Tantôt on sera trop optimiste, tantôt trop pessimiste.

Pour comprendre quelque chose à la question agricole que nous avons à résoudre au Canada, il faut bien retenir certains faits essentiels et surtout ne pas confondre ce qui est accidentel avec ce qui est permanent.

1. *La production agricole est irrégulière.*

Un fait permanent dans l'histoire de l'agriculture et d'observation facile dans tous les pays est l'irrégularité de la production agricole, surtout de la production végétale. Pour nous convaincre du fait, étudions les chiffres suivants; ils représentent la valeur totale annuelle de nos récoltes de blé, d'avoine et de pommes de terre de 1918 à 1923.

BLÉ	
Année	Valeur totale
1918	\$381,677,700.00
1919	457,722,000.00
1920	427,357,300.00
1921	242,936,000.00
1922	339,419,000.00
1923	316,606,700.00

AVOINE

Année	Valeur totale
1918	\$331,357,400.00
1919	317,097,000.00
1920	280,115,400.00
1921	146,395,300.00
1922	185,455,000.00
1923	177,704,400.00

POMMES DE TERRE

1918	\$102,235,300.00
1919	118,894,200.00
1920	129,803,300.00
1921	82,147,600.00
1922	50,320,000.00
1923	57,076,800.00 ¹

De telles variations surprendront sans doute plus d'un industriel, habitué à maintenir constante la valeur de sa production annuelle. Certains économistes, comparant la production de l'agriculture à celle de l'industrie, ont parlé d'*anarchie* dans la production agricole, l'expression est juste jusqu'à un certain point.

De telles variations s'expliquent facilement si l'on tient compte de l'influence exercée par le milieu géographique et économique sur l'agriculture.

2. *L'influence du milieu.*

Rappelons d'abord à ceux qui n'ont pas l'avantage de vivre aux champs que le cultivateur doit tirer de la terre des produits variés et abondants. Or, sous le rapport de la variété et des rendements il est soumis à l'influence du climat, du sol, de la topographie et des marchés. Le cultivateur n'est même pas libre de choisir son système de production, il doit pratiquer celui que le milieu lui impose. L'action du climat² est prépon-

1. Ces chiffres et ceux de la page suivante, sont tirés du *Bulletin mensuel de la Statistique agricole* d'Ottawa.

2. Qui pourrait cultiver le coton avec profit au Canada?

dérante, il influe à la fois sur le choix des cultures et sur les rendements. Qu'on en juge par les chiffres suivants:

Récolte	Année	Superficie	Rendement par acre	Production totale
BLÉ	1918	17,353,902	11.00	189,075,350
	1919	19,125,968	10.00	193,260,400
	1920	18,232,374	14.50	263,189,300
	1921	23,261,224	13.00	300,858,100
	1922	22,422,693	17.75	399,786,400
	1923	22,671,864	21.00	474,199,000
A VOINE . . .	1918	14,790,336	28.75	426,312,500
	1919	14,952,114	26.25	394,387,000
	1920	15,849,928	33.50	530,709,700
	1921	16,949,029	25.25	426,232,900
	1922	14,541,229	33.75	491,239,000
	1923	13,727,067	39.25	537,733,300
ORGE	1918	3,153,711	24.50	77,287,240
	1919	2,645,509	21.25	56,389,400
	1920	2,551,919	24.75	63,310,550
	1921	2,795,665	21.25	59,709,100
	1922	2,599,520	27.75	71,865,300
	1923	2,784,571	27.75	76,997,800
POMMES DE TERRE . . .	1918	735,192	85.15	62,607,720
	1919	818,767	92.00	75,344,940
	1920	784,544	102.35	80,298,840
	1921	701,912	91.75	64,407,600
	1922	683,594	81.55	55,745,300
	1923	560,942	100.50	56,460,000

Un coup d'œil jeté sur la colonne des rendements à l'acre permet de constater des variations du tiers et de près du double entre les diverses récoltes annuelles. Or de pareilles variations s'expliquent surtout par les conditions de climat. Le sol joue lui aussi un rôle considérable dans le choix des cultures et dans leurs rendements. Certaines plantes — les betteraves sucrières par exemple — ne poussent bien que dans des terrains très fertiles. La topographie des terres, par son in-

fluence sur l'emploi des machines, peut aussi modifier le genre de culture.

Le marché exerce une action considérable sur la production agricole. Pourquoi certaines régions sont-elles célèbres pour telle ou telle production spéciale? Très souvent parce qu'un débouché existe depuis longtemps pour ces produits particuliers. Le marché contribue aussi à modifier les quantités récoltées, les agriculteurs ayant tendance, à la suite d'une année de mévente, à réduire les superficies de leurs cultures.

Les maladies des plantes et les insectes peuvent grandement réduire la production agricole d'un pays. Vers 1880 le phylloxéra détruisit le vignoble français et certaines parties de la France ont, depuis lors, abandonné la viticulture. Aux États-Unis un insecte cause des torts inappréciables aux planteurs de coton. Chacun sait combien la rouille peut nuire à une récolte de blé.

En définitive, l'agriculteur doit compter constamment avec des forces supérieures et s'arranger pour tirer le meilleur parti possible de circonstances plus fortes que sa volonté. Ses connaissances, son travail, son endurance, ses capitaux ne lui donneront l'aisance que s'il est favorisé par le climat ou les marchés et que ses cultures ne subissent pas l'action des maladies ni celle des insectes.

L'influence du climat étant moins directe sur les animaux que sur les plantes, on constate des variations moins brusques dans les rendements des produits obtenus du bétail. Cependant le marché a aussi son importance en industrie animale et très souvent l'éleveur le plus habile se voit incapable de couvrir les frais de sa production.

3. Le rang occupé par l'agriculture dans l'économie canadienne.

Deux Européens ont déjà étudié cet aspect de notre problème économique. L'un d'eux, M. de Bray, écrivait, il y a près de dix ans ¹: « L'agriculture occupera la première place, indéfiniment, pourrait-on dire, parce que, si l'évolution industrielle est plus rapide actuellement, c'est en raison de ce qu'elle est à ses débuts: elle devra ralentir et les courbes des progrès futurs de ces deux branches de l'activité ne tarderont pas à devenir parallèles. » Ainsi pour M. de Bray, le rang occupé par notre agriculture sera toujours le premier. De cette opinion émise par un homme renseigné il nous paraît sage de rapprocher celle de M. Maurice Dewavrin. Celui-ci écrivait en 1909 ²: « Depuis plusieurs années déjà, la production industrielle est supérieure dans le Dominion à la production agricole. A la fin du dernier siècle, la valeur provenant de la grande et de la moyenne industries atteignait 451 millions de dollars et surpassait de 88 millions de dollars ou de 24 pour cent le revenu total de l'agriculture. C'était pour la production industrielle une augmentation de 93 millions de dollars, soit de 25 pour cent en dix ans. »

Pareille contradiction paraît difficile à expliquer, sinon par l'emploi de statistiques puisées à des sources différentes. Si nous consultons l'*Annuaire statistique de Québec* pour 1923, nous trouvons, à la page 307 de ce volume, que le pourcentage le plus élevé de la valeur nette de la production canadienne pour 1920 est fourni par l'agriculture, soit 41.3 pour cent. La production manufacturière représente 32.7 pour cent.

1. Voir l'*Essor Industriel et Commercial du Peuple canadien*, page 65.

2. *Le Canada économique au XXe siècle*, page 91.

Notre opinion est que l'agriculture canadienne occupe encore le premier rang pour la valeur nette de notre production nationale, mais que tôt ou tard, sous le rapport des capitaux engagés, elle sera dépassée par certaines de nos autres activités économiques.

Cela veut-il dire que le problème agricole perdra de son importance? Non, au contraire, car l'agriculture sera toujours à la base de la prospérité du pays. Toujours nos dirigeants devront se rappeler ces paroles de Roosevelt au peuple américain: « Nous avons été fondés comme une nation d'agriculteurs et, malgré le développement de notre vie industrielle, il reste encore vrai que notre système tout entier repose sur la ferme et que le bien-être de la communauté dépend du bien-être du cultivateur. En fortifiant la vie rurale, nous fortifions celle de toute la nation. »

4. *L'exode rural.*

Aujourd'hui, après cinq années de paix, tout le monde s'accorde, à peu près, pour admettre que l'agriculture est une des professions les plus atteintes par les difficultés du rajustement économique. Chacun sait que, si les choses ne s'améliorent pas bientôt pour notre classe agricole, tout notre effort économique deviendra stérile. C'est sans doute l'appréhension d'une pareille éventualité qui porte tant de monde à parler de l'exode rural.

Le phénomène le plus propre à ouvrir les yeux du public sur les difficultés qui assaillent l'agriculture est certainement celui de la *désertion* du sol. Pour plusieurs, cet exode a été une révélation. On a cru, en l'observant, constater un fait récent provoqué par la guerre. Pourtant quiconque étudie les événements qui se sont déroulés chez nous, depuis un siècle, s'aperçoit que l'exode

rural a toujours sévi, s'accéléralant aux heures de crise, pour se ralentir ensuite dans les bonnes années.

Si l'exode rural, pour celui qui sait le voir et le comprendre, peut servir d'indice excellent des conditions de l'agriculture, il ne faut pas confondre le problème agricole avec l'émigration des campagnes. Car, bien que les difficultés de l'agriculture contribuent à activer l'abandon du sol, il faut toujours se rappeler que ceux qu'on appelle les « déserteurs » ne sont pas tous cultivateurs. Souvent il y a parmi ces gens bon nombre de journaliers ou de villageois qui ne travaillent pas du tout sur le sol.

L'exode rural est un phénomène permanent qui existe au Canada depuis longtemps et qui ne disparaîtra jamais complètement. Jamais nous ne pourrons rendre l'agriculture assez agréable ni assez payante pour la faire embrasser par ceux des jeunes ruraux qui n'ont pas d'aptitudes ou de goût pour les travaux des champs.

Il ne faut pas, non plus, croire que l'exode rural doive être complètement enrayé.¹ A ce sujet, citons l'opinion d'un Américain, M. G.-F. Warren, professeur à l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y.: « Il n'est ni nécessaire ni désirable de retenir tous les fils de cultivateurs sur la ferme. »

Cette idée est juste, croyons-nous, et nous engageons à la méditer ceux de nos citoyens qui, nés à la campagne, jettent les hauts cris parce que des ruraux, parfois entraînés par l'exemple de ces premiers « déserteurs », veulent les rejoindre à la ville.

Ce qu'il faut donc retenir de l'exode rural, c'est que son accéléralation est l'un des meilleurs indices des misères du cultivateur canadien. Pourtant comment ex-

1. Ce qu'il faut déplorer, ce n'est pas le départ d'un certain nombre de ruraux des vieilles paroisses, mais leur émigration à l'étranger ou dans nos grandes villes surpeuplées. Notre jeune pays a grandement besoin de développer ses régions nouvelles.

pliquer qu'il y ait malaise général chez une classe que l'on proclamait, hier encore, si heureuse et que l'on désire tant protéger?... N'a-t-on pas fait beaucoup, en hauts lieux, pour permettre aux cultivateurs d'améliorer leur sort? N'est-ce pas la faute des habitants si tout va si mal chez eux? Ne pourraient-ils pas, en cultivant mieux, rester sur le bien des ancêtres et rendre la patrie canadienne plus florissante?

Ces questions pourraient provoquer des réponses affirmatives de la part d'excellents hommes. Quant à nous, nous estimons que, pour répondre avec une certaine précision, il faut bien voir les faits et surtout distinguer entre les conditions de la production agricole et celles qui sont faites à ceux qui vivent sur les fermes, c'est-à-dire à nos cultivateurs.

5. Le cultivateur considéré comme producteur.

A ne considérer que les efforts nombreux et sincères faits pour améliorer les conditions de notre production agricole, il peut sembler étrange à l'observateur superficiel que le cultivateur se plaigne tant. En effet, il suffit de jeter les yeux sur les journaux agricoles, surtout au temps des expositions, pour avoir une impression plutôt optimiste sur les conditions de notre agriculture. Comparons, par exemple, les résultats obtenus en 1923 par nos éleveurs à la deuxième exposition royale de Toronto ainsi qu'à l'exposition internationale de Syracuse avec ce que le Québec obtenait, dans de semblables concours, il y a quinze ans. Nos éleveurs de Holsteins et d'Ayrshires ont décroché en 1923 des honneurs enviés par tous leurs confrères du Canada et des États-Unis. Chose consolante et propre à inspirer confiance en l'avenir, les Canadiens français se révèlent de taille à lutter avec les éleveurs des autres nationalités. Nous serions même tentés de nous croire supérieurs à tous nos voisins.

Un richard canadien-français de Montréal, M. Raymond, n'a-t-il pas, sur sa ferme de Vaudreuil, la meilleure Holstein du monde pour la « production du gras de beurre » ?¹ En consultant les listes de nos associations d'éleveurs, nous voyons une augmentation remarquable du nombre des nôtres qui visent à l'élevage d'animaux de bonne qualité. Le nombre de nos producteurs de semences de choix a augmenté d'une façon merveilleuse depuis quinze ans. Nous produisons aujourd'hui la graine de trèfle par millions de livres. Nos derniers concours du Mérite agricole indiquent un progrès sensible sur ceux d'il y a vingt ans.

Alors nous aurions fait des progrès considérables ? Nous pourrions envisager l'avenir avec confiance ? — Oui, nous avons fait des progrès, mais ce qu'il nous faut bien constater, c'est que ces progrès ne sont le fait que d'un petit nombre, d'une élite.

Les plus enthousiastes doivent bien reconnaître que la masse agricole retarde l'amélioration de ses méthodes de production. Nos cultivateurs, en majorité, continuent de laisser faire, au risque de se laisser devancer par leurs concurrents des pays étrangers.

Nous croyons pouvoir dire, sans crainte d'erreur, bien que les statistiques officielles ne disent rien à ce sujet, que 60 pour cent de nos cultivateurs ne s'inspirent d'aucune notion scientifique dans l'exploitation de leurs champs et de leurs animaux. Ces gens cultivent ou croient cultiver à la manière de leur père ou de leur grand-père. Les principes de la préparation du sol, de la sélection des semences, de la rotation des cultures, de l'alimentation et de l'élevage du bétail, de même que les moyens de lutte contre les maladies des plantes ou des animaux, leur sont inconnus.

1. Voir *L'Industrie laitière au Canada*, publication du Ministère Fédéral de l'Agriculture, page 16.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si, aux heures de crise, les déficits s'accumulent de façon désespérante chez tant d'agriculteurs. On pourrait probablement affirmer que les revenus de 20 pour cent de ces derniers, depuis près de trois ans, ne paient pas l'intérêt sur les capitaux qu'ils ont engagés dans l'agriculture.

En attribuant, par exemple, à chacun de nos habitants un revenu moyen de \$300.00 pour les produits laitiers, \$40.00 ou \$50.00 pour la porcherie, \$25.00 ou \$30.00 pour le poulailier, autant pour la bergerie, il reste peu à ajouter, excepté dans les régions de culture maraîchère ou fruitière, de production des patates ou d'exploitation forestière.¹ Prenons ensuite une ferme représentant un capital total de \$5,000.00 à \$7,000.00. Si l'on déduit l'intérêt à 5 pour cent sur ce capital du total des revenus plus haut énumérés, le reste de ceux-ci ne suffira pas toujours à couvrir les frais de main-d'œuvre, les achats d'engrais chimiques ou alimentaires et de machines ainsi que les impôts.

Sans exposer toutes les causes anciennes ou récentes du présent malaise agricole, il est facile d'expliquer pourquoi la moyenne des revenus de chaque cultivateur est si faible. Nos exploitations agricoles dans les régions de grande culture sont assez souvent mal adaptées aux exigences de la culture moderne. — On calcule que l'étendue moyenne de la partie améliorée de nos fermes est de 51 acres seulement. — En outre la production de plusieurs de nos fermes gagnerait à être plus variée et plus intensive. Nos rendements n'augmentent pas assez vite. Au lieu de devancer nos concurrents de l'Ontario, des États-Unis, de l'Australie et de l'Argentine, nous les suivons... de loin. Ainsi on estime qu'en moyenne

1. Ces chiffres sont des moyennes. Tout le monde sait que plusieurs cultivateurs font plus que cela, tandis que d'autres font beaucoup moins.

nos vaches laitières donnaient, en 1921, 215¹ livres de lait de plus qu'en 1911. La production moyenne de nos vaches serait à peine de 4,000 livres de lait par année. Si l'on multiplie par \$1.40 chaque 100 livres de lait, on voit d'une façon approximative, ce que chacune de nos vaches donne à son maître. Nos experts en industrie animale ont donc raison de dire que 4,000 livres de lait ne sont pas suffisantes pour qu'une vache paie toutes ses dépenses. Ces chiffres prouvent que plusieurs de nos cultivateurs perdent de l'argent avec leurs vaches.

Les fermes trop étroites et d'une production trop peu variée offrent encore l'inconvénient de ne pas se prêter à l'utilisation de la main-d'œuvre, des animaux de trait et des machines. On comprend mieux que ceux qui exploitent des fermes trop étroites ou à trop faible rendement aient de la misère à « joindre les deux bouts », lorsque l'on voit la faible rétribution des cultivateurs placés dans les meilleures conditions de succès.

L'été dernier nous avons pu calculer les revenus d'un cultivateur placé à 60 milles des grands marchés, sur une ferme de plus de 200 arpents. Cet homme possède un beau troupeau de vaches de pur sang, une bonne porcherie, de beaux moutons; ses cultures sont soignées, se succédant d'une façon logique dans une rotation régulière. L'ensemble des capitaux fonciers et d'exploitation de cette ferme représente \$16,000.00. Or, cet homme, qui avait des avantages spéciaux pour la vente des sujets obtenus de ses vaches, ainsi que pour celle de ses semences sélectionnées a fait à peine \$400.00 de revenu net de juin 1922 à juin 1923

On va peut-être s'écrier: « Mais faire \$400.00 de profit net et avoir en plus l'avantage d'élever sa famille au grand air, de loger huit ou dix enfants dans une maison confortable et de leur faire consommer des aliments

1. Statistiques fédérales citées par M. G.-E. Marquis. Voir *le Soleil* du 16 novembre 1923.

sains, ce n'est pas si mal. » C'est beaucoup en effet. Cependant notre homme est un travailleur « dépareillé » et il a commencé ses améliorations il y a plusieurs années. La même somme d'intelligence, d'énergie et d'endurance appliquée dans l'industrie ou le commerce en aurait fait un homme riche. Dans son milieu il est une heureuse exception, et ses voisins sont loin de connaître des résultats semblables.

Depuis le printemps 1921, on produit à perte sur la majorité de nos fermes. S'il leur fallait payer en argent la main-d'œuvre fournie par leurs enfants ainsi que l'intérêt sur le capital engagé, plusieurs de nos cultivateurs devraient partir.¹

6. *Le cultivateur considéré comme consommateur.*

Pour comprendre les difficultés auxquelles l'habitant d'aujourd'hui doit faire face, il importe de nous rappeler la transformation opérée dans la vie économique des populations rurales, depuis trois quarts de siècle. Celles-ci ne vivent plus comme autrefois. La révolution agricole qui a modifié l'économie générale des pays d'Europe a eu les mêmes résultats dans le Québec. Le cultivateur d'aujourd'hui, s'il produit sept ou huit fois autant que son grand-père, doit souvent acheter pour sa ferme et sa famille, vingt articles inconnus à l'habitant de 1830. Nos grands-pères achetaient leur sel, leur poivre et leur... rhum; le reste était produit sur la ferme ou fabriqué à la maison. Les habits, les chaussures, les harnais, les voitures ne coûtaient à peu près rien aux ruraux de 1840. Les catalogues de M. Eaton ne circulaient pas dans les campagnes. Le pain, cuit à la maison, pro-

1. Certains diront peut-être que nous sommes pessimiste. Nous croyons sincèrement ne rien exagérer et nous estimons même que si l'on interprète bien les statistiques publiées par Ottawa ou Québec, on ne peut arriver à des conclusions guère différentes des nôtres.

venait du blé récolté sur la ferme. Le cultivateur n'avait pas besoin d'acheter de chaux, d'engrais chimiques ou alimentaires ni de machines ou d'instruments de culture compliqués et dispendieux. C'était le temps de l'agriculture domestique. Le cultivateur était alors vraiment indépendant parce que complètement isolé. Aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. Nous faisons de l'agriculture commerciale. Le cultivateur n'est plus le grand isolé d'autrefois; il est en contact presque journalier avec les marchands ou les représentants des industriels. Il s'agit pour lui d'échanger quatre ou cinq produits de la ferme à l'état brut contre vingt ou quarante articles manufacturés. Sa vie matérielle est beaucoup plus facile et plus confortable qu'autrefois, mais il dépend de plus en plus du monde extérieur. Sa royale indépendance tant vantée n'existe que comme souvenir des temps passés; elle n'est qu'une apparence à laquelle il n'est plus permis de se laisser prendre.

Le résultat ultime de cette transformation est de forcer le cultivateur à dépendre des marchés extérieurs, ceux de l'intérieur étant insuffisants pour absorber tous ses produits. Cet état de dépendance, souvent aggravé par l'instabilité des conditions climatiques et la concurrence internationale, rend parfois le sort du cultivateur très précaire. Dans les années de crise, alors que les échanges internationaux deviennent très difficiles, les cultivateurs peuvent être réduits à la gêne tout en ayant des produits à ne savoir quoi en faire. Les premiers produits à baisser sur les marchés sont alors ceux du cultivateur, la production agricole ne pouvant pas, autant que celle de l'industrie, se contrôler ni s'ajuster aux besoins de la consommation. Les premiers cultivateurs atteints sont ceux dont les prix de revient sont trop élevés. Ces hommes doivent cesser leurs achats en argent, se privant ainsi d'articles reconnus de nos jours comme

indispensables, ou abandonner leur carrière. C'est ce que plusieurs des nôtres font depuis 1920.

Nos cultivateurs se rendent bien compte de leur mal lorsqu'ils disent que les articles qu'ils achètent ne baissent pas aussi vite que leurs *effets*.

Nos exportations outre-mer, depuis 1920, souffrent de la désorganisation des changes et de la remise en culture des régions dévastées par la guerre. Les Danois, par suite de la baisse du mark, sont forcés de venir nous faire concurrence jusqu'à New-York.

Les statistiques de notre industrie laitière donnent des indications intéressantes sur la situation des cultivateurs du Québec depuis trois ans. Nous parlons surtout de l'industrie laitière parce que chacun sait qu'elle constitue la principale source de revenus des deux-tiers de nos cultivateurs. Ainsi, en 1920, le Québec produisait 41,632,511 livres de beurre pour une valeur de \$23,580,-942.00; en 1921 il en produisait 48,630,403 livres pour une valeur de \$17,652,481.00. En 1920, nous produisions 52,162,771 livres de fromage pour une valeur de \$13,372,250.00; en 1921, 54,242,735 livres de fromage pour une valeur de \$9,197,911.00¹. En divisant ces chiffres par le nombre total des patrons de nos beurreries et de nos fromageries, on constate que chaque patron touchait \$430.00 en 1920, et \$285.20 en 1921,² bien qu'ayant fourni 409 livres de plus en 1921 qu'en 1920. Cette baisse dans les revenus s'explique par les prix suivants: au Canada, 100 livres de lait valaient \$2.40 en 1920; \$1.57 en 1921 et \$1.42 en 1922. La livre de crème « teneur en gras de beurre » se payait \$0.52 en 1920; \$0.39 en 1921 et \$0.36 en 1922.³

1. Voir *Annuaire statistique de Québec 1922*, page 205.

2. Voir *Ibid.*, page 207.

3. Ces prix sont ceux payés aux patrons des fabriques. Statistiques fédérales.

Malheureusement la baisse dans les prix des plus importants de nos produits agricoles n'a pas été accompagnée d'une baisse équivalente dans les prix des articles achetés par le cultivateur. Notre habitant doit acheter des machines et autres instruments de culture qui coûtent, en 1923, 64 pour cent plus cher qu'en 1913, des habits qui coûtent 75 pour cent plus cher en 1923 qu'en 1913; du ciment qui coûte 63 pour cent plus cher en 1923 qu'en 1913; du fil de fer qui coûte en 1923, 44 pour cent plus cher qu'en 1913. ¹

Pour mieux prouver ce désaccord entre les prix payés par le cultivateur et ceux qu'il reçoit, nous pourrions citer plus d'un chiffre. Contentons-nous de rappeler que les prix de trente-six produits de la ferme étaient de 39.2 pour cent plus élevés en 1922 qu'en 1913 et que ceux de cent trente produits manufacturés étaient de 54.9 pour cent plus élevés en 1922 qu'en 1913, d'où écart de 15 pour cent en faveur des produits manufacturés. ² Ces chiffres sont pour les prix de gros. De plus, au cours de 1923, les prix des produits agricoles ont tendu constamment à la baisse, tandis que les produits manufacturés s'élevaient légèrement.

Il faut remarquer aussi qu'une cause qui contribue à rendre le rajustement plus long et plus difficile pour le cultivateur, c'est que, le plus souvent, celui-ci doit vendre ses produits aux prix de gros et qu'il doit payer ce qu'il achète aux prix du détail. On sait que ceux-ci baissent toujours moins vite que les premiers.

Même en comparant entre eux les seuls prix de détail de certains articles de consommation ou d'usage journalier, tels que le sucre, les breuvages, les vêtements, les produits laitiers, les viandes, les œufs, les légumes, les

1. Rapport du Comité spécial d'enquête sur les conditions de l'agriculture canadienne en 1923, page 1258 et suivantes.

2. Voir *Gazette du Travail* de novembre 1923, page 1433.

farines, on remarque toujours la même marge défavorable au cultivateur. Il est vrai que nos produits agricoles se vendent plus cher aujourd'hui qu'en 1913; mais les autres produits n'ont pas baissé comme eux depuis trois ans. ¹

On comprend pourquoi, dans ces conditions, les cultivateurs se trouvent si mal partagés. Il ne faut pas s'étonner, surtout lorsque les mauvaises conditions climatiques viennent compromettre les récoltes de grains ou de fourrages, que les cultivateurs se plaignent un peu.

Les effets de cette crise se feront sentir pendant longtemps dans nos campagnes, car elle ruine non seulement nos cultivateurs médiocres, mais encore, trop souvent, de jeunes agriculteurs bien doués et désireux de cultiver d'une façon progressive. Ces débutants, ayant dû acheter à la hausse, se voient aujourd'hui contraints d'abandonner la carrière de leur choix. C'est l'un des résultats les plus déplorables de la désorganisation économique d'après-guerre.

1. Ce fait n'est pas toujours remarqué de ceux qui étudient les conditions de notre agriculture. L'exemple plus frappant peut-être du déséquilibre entre les prix payés et ceux reçus par le cultivateur est celui des cuirs. Ainsi, les peaux se vendaient, en moyenne, de 5 à 12 pour cent moins cher en 1922 qu'en 1913, tandis que les chaussures se vendaient de 28 pour cent (chaussures de travail) à 90 pour cent plus cher en 1922 qu'en 1913.

DEUXIÈME PARTIE

LES CAUSES DU MAL

En 1820, notre habitant, aidé de sa famille, consommait le plus gros de sa production. Aujourd'hui ce n'est plus la même chose. Il est même devenu banal de dire que le cultivateur du vingtième siècle produit surtout pour vendre.

Cette transformation, ¹ provoquée par l'accroissement des centres industriels, par l'emploi de procédés de culture plus efficaces et par l'application de la vapeur et de l'électricité dans les transports, a eu pour effet de susciter une concurrence effrénée entre les cultivateurs du monde entier. Aujourd'hui, sur les marchés de l'Europe occidentale, l'éleveur des Cantons de l'Est doit éliminer celui de l'Alberta; le producteur de blé de l'Ouest canadien doit rivaliser avec le colon de l'Argentine, le paysan de l'Ukraine et le grand propriétaire français; le producteur de beurre du Québec doit soutenir la concurrence de ses confrères de la Nouvelle-Zélande et du Danemark.

Cet état de choses a pour principal avantage de mettre à la disposition des consommateurs — de ceux du moins qui peuvent payer — des produits nombreux et variés. En revanche chaque cultivateur, pour se maintenir, n'a plus d'autre ressource que celle de viser à mettre sur le marché, avec le minimum de dépenses, les meilleurs produits possibles. C'est donc à réduire ses

1. La conservation de certaines denrées par les procédés frigorifiques contribue également à accroître la concurrence entre certains groupes de producteurs agricoles. Nos moyens de communication ont aussi pour effet de faciliter la propagation des maladies des plantes et celle des insectes nuisibles à l'agriculture.

prix de revient que notre habitant doit tendre constamment... « Celui-là gagnera le plus, qui aura produit au prix le plus bas. » ¹

Cependant l'agriculteur ne peut pas toujours ajuster ses prix de revient aux conditions des marchés, surtout dans les périodes de crise. Si aujourd'hui notre cultivateur produit à des prix de revient trop élevés, s'il achète plus cher qu'il ne vend, c'est dû à plusieurs causes dont les principales sont d'ordre politique, social et économique.

CAUSES D'ORDRE POLITIQUE

En toute justice, nous devrions commencer par mettre en cause le régime parlementaire et établir que, par son aptitude à désagréger les forces nationales, par sa tendance à mettre en conflit perpétuel les intérêts particuliers avec l'intérêt général, ce régime a contribué à faire oublier les véritables besoins de notre agriculture. Mais l'espace nous manque; puis... les Maurras, les Mussolini et les Rivera sont encore inconnus au Canada.

Parmi les causes d'ordre politique qui ont contribué à jeter le désarroi dans notre agriculture, il faut signaler notre participation à la guerre et les mesures tarifaires qui entravent nos relations commerciales avec nos voisins du Sud. Quand nous considérons le montant énorme de la dette qu'il nous faut payer aujourd'hui pour avoir pris part à la guerre européenne et que nous calculons les crédits de toutes sortes que nous aurions dû consentir, dès 1916, pour mettre notre pays en état de sortir indemne des difficultés de l'après-guerre, nous ne pouvons nous empêcher de regretter l'excès de générosité qui, de 1914 à 1919, a aveuglé ceux qui avaient alors en mains les destinées de notre pays. Notre dette nationale s'éle-

1. Voir *Économie rurale*, par E. JOUZIER, III^e édition, page 75.

vait au 31 mars 1922, à \$2,422,135,801.00, après avoir été de \$335,996,850.00 au 31 mars 1914.¹ A la fin de 1918, nous avons dépensé, pour fins de guerre, la somme totale de \$1,898,792,193.00.² Le tiers du même montant dépensé dans le Canada pour des fins constructives, nous eût grandement aidés à vaincre les nombreuses difficultés qui nous assaillent depuis 1920. Le Canada manque aujourd'hui de monde. Or notre participation a justement eu pour effet de nous enlever plusieurs citoyens de valeur, les uns morts au front, les autres partis pour l'étranger. Si, au lieu de tant dépenser pour détruire, nous avions employé une partie de nos capitaux à rendre plus accessibles et plus faciles à défricher nos régions de colonisation, nous pourrions aujourd'hui engager un plus grand nombre de ceux qui doivent quitter les vieilles paroisses à aller se fixer dans ces régions.

Nos chemins de fer, par suite de la mauvaise administration — mauvaise administration favorisée par notre participation à la guerre — ont souffert de déficits énormes, à tel point que, pour combler ces déficits, nous devons payer aujourd'hui des taux exorbitants. Ces taux ont leur répercussion sur les prix de revient de nos produits agricoles. Ainsi, en octobre 1922, le transport par voie ferrée d'une tonne de pierre à chaux moulue, de Sherbrooke à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, coûtait plus cher que le prix de cette tonne elle-même.

Notre dette de guerre force nos gouvernants à pressurer les producteurs d'impôts de toutes sortes. Ces impôts, en grand nombre indirects, retombent, pour une bonne partie, sur les cultivateurs, car ceux-ci sont aujourd'hui consommateurs de nombreux articles ma-

1. Voir *Annuaire du Canada* 1921, page 670.

2. Voir *Direct and indirect costs of the great world war*, par Ernest-L. BOGART, 1919. Oxford University Press, page 51.

nufacturés et ne peuvent pas se reprendre sur les produits qu'ils vendent.

Les marchés nous font défaut depuis trois ans pour nos produits agricoles. Si, au cours de la guerre, nous avons dépensé la dixième partie de nos millions à maintenir l'équilibre dans notre organisation économique, nous aurions aujourd'hui un commerce intérieur plus actif; nous pourrions attendre avec plus de confiance la reprise du commerce international.

Enfin, parmi les autres causes politiques qui ont contribué à rendre notre agriculture peu prospère, signalons les deux politiques tarifaires canadienne et américaine. Nous ne sommes pas de ceux qui exagèrent l'influence des tarifs douaniers sur le commerce international. Cependant nous sommes convaincu de deux choses: les droits de douane que nous imposons sur les machines agricoles, contribuent à faire hausser les prix de revient de nos produits agricoles et, par conséquent, à rendre plus âpre pour nos habitants la concurrence internationale. De plus, notre politique douanière a eu cet autre effet: elle contribue très souvent à faire hausser les prix d'articles devenus de consommation courante dans nos campagnes.

Une dernière cause de notre malaise a été le tarif américain entré en vigueur en septembre 1922. A la suite de l'adoption de ce tarif, nos exportations agricoles aux États-Unis ont subi une forte diminution. Qu'on en juge par les chiffres suivants: pour les neuf mois terminés en juin 1922, nos exportations de produits agricoles aux États-Unis s'élevaient à \$422,200,038.00; pour la période correspondante terminée en juin 1923, ces exportations s'élevaient à \$38,593,180.00 seulement.¹

1. Voir *Bulletin des Renseignements commerciaux*, Ottawa, 21 juillet 1923, pages 42 et 43. A lire sur ce sujet, le témoignage de M. Adélar Fortier, devant le Comité spécial nommé pour étudier les conditions de notre agriculture. Rapport des séances du Comité, Ottawa, 1923.

CAUSES D'ORDRE SOCIAL

Dans l'ordre social, notre classe agricole souffre d'un excès d'individualisme et de l'absence d'une élite.

L'individualisme semble à première vue difficile à expliquer chez les ruraux du Québec. N'ont-ils pas l'organisation paroissiale, organisation éminemment propre à stimuler l'esprit d'entente et d'association? Pourtant si nous observons bien les choses, nous sommes forcés d'admettre que nos habitants font encore bien peu de coopération et qu'ils ne savent guère s'entendre pour promouvoir leurs communs intérêts professionnels. Tout de même, il ne faudrait pas croire l'association professionnelle et la coopération impraticables dans notre pays. Nous estimons même que si les fondateurs de nos premières associations professionnelles ou coopératives avaient bien compris les principes de l'organisation, s'ils avaient su stimuler l'esprit paroissial ou local de nos agriculteurs, les résultats obtenus auraient été bien meilleurs. Cet excès d'individualisme serait donc lui-même un effet de l'ignorance des principes indispensables au succès de toute association. C'est dire qu'il manque dans nos campagnes une élite¹ dont le prestige et le savoir soient assez grands pour grouper les individus isolés et leur apprendre à utiliser les découvertes scientifiques les plus avantageuses.

Ce manque d'une élite fait encore que tant de nos agriculteurs ignorent les notions élémentaires d'une saine économie nationale. Ainsi il n'est pas rare d'entendre des agriculteurs réclamer à tout propos l'aide de l'État,

1. L'absence d'une élite agricole au courant des avantages du crédit coopératif a largement contribué à mettre certains cultivateurs dans la gêne depuis trois ans. — Nos Caisses populaires ont rendu de grands services, elles pourront en rendre de plus grands lorsque leurs dirigeants les auront groupées en une solide fédération. — Les caisses stimulent l'épargne. La loi des faillites a nui à certains cultivateurs.

comme s'ils ne devaient pas, eux, propriétaires fonciers, être les premiers à souffrir d'un excès d'étatisme?

On reproche parfois aux Écoles d'Agriculture de n'avoir pas fourni cette élite. Il ne faut pas oublier que, dans les milieux ruraux, les traditions de famille contribuent souvent plus que la compétence professionnelle à donner le prestige et l'influence; que tous les *B. S. A.* n'ont pas les moyens de devenir propriétaires d'exploitations agricoles de \$25,000 à \$30,000; enfin que l'enseignement agricole universitaire est encore à ses débuts dans le Québec.

CAUSES D'ORDRE ÉCONOMIQUE

Plusieurs raisons économiques contribuent à aggraver le sort de notre agriculteur à l'heure actuelle. Signalons le manque d'adaptation de plusieurs fermes aux conditions présentes de l'agriculture, la dépression industrielle et commerciale, l'inflation monétaire et le déséquilibre entre la production et la consommation.

Des enquêtes conduites au Canada et aux États-Unis, dans le but d'étudier l'administration des fermes dans ces deux pays, démontrent que les cultivateurs les plus prospères obtiennent sur des fermes de moyenne étendue,¹ de bons rendements et des produits variés. Il est entendu que ces cultivateurs suivent le système de production imposé par les conditions de leur milieu. C'est pour avoir oublié ces principes que plusieurs de nos gens en « arrachent » sur leurs terres depuis quelques années.

L'agriculture, par suite de sa complète dépendance du climat et du sol, ne se prête pas, autant que l'in-

1. Quand nous parlons de l'étendue et du développement d'une entreprise agricole, nous ne parlons pas exclusivement de la superficie des champs; nous parlons aussi du nombre des bêtes.

dustrie, à la spécialisation. Le soleil, les gelées, les pluies, les sécheresses exercent une action prépondérante sur les récoltes. L'action de l'homme ne peut être féconde qu'à la condition d'être favorisée par celle de la température. Or, le meilleur moyen pour le cultivateur de tirer son parti du sol et de la température, ainsi que des marchés, c'est de varier sa production. Car la variété dans la production — par exemple l'exploitation rationnelle des plantes et du bétail — lui permet de réduire le prix de revient de chacun des produits d'une ferme. Elle permet encore d'utiliser à l'année, ou presque, la main-d'œuvre, les bâtisses et certaines machines. Les risques de perte totale deviennent moins grands, parce que répartis sur plusieurs produits et, pour la même cause, les profits sont plus stables.

Dans l'État de New-York, on a comparé les revenus de cultivateurs spécialisés dans la culture fruitière avec ceux de cultivateurs s'adonnant à la fois à l'industrie laitière et à la vente de certains produits en nature, tels que les pommes de terre, le blé, les choux ou le foin, et l'on a trouvé que, sur une période de quinze années, les revenus des cultivateurs de la deuxième catégorie doubleraient, en moyenne, ceux des cultivateurs de la première catégorie. Dans notre province bien des cultivateurs pourraient varier davantage leur production ou du moins établir un meilleur équilibre entre leurs spéculations animales et leurs spéculations végétales. En variant leurs cultures, en faisant quelque chose de plus que du foin de mil ou de trèfle, de l'avoine et un peu de lait, bien des cultivateurs verraient, à la longue, leurs profits augmenter. Une certaine variété les aiderait encore à conserver plus économiquement la fertilité de leurs terres.

Chaque entreprise agricole doit aussi avoir une certaine étendue. Il est impossible de déterminer d'une

façon rigoureuse le développement que chaque cultivateur doit donner à son entreprise. En général, nous pouvons affirmer que, dans nos comtés de grande culture, plusieurs fermes n'ont pas l'étendue suffisante pour permettre à leurs propriétaires de produire au plus bas prix possible. La chose s'explique assez facilement pour les fermes des vieilles paroisses. En effet, lorsque ces paroisses furent ouvertes, les machines agricoles n'étaient pas introduites dans nos campagnes. C'était le temps de la faucille, du petit râteau et du fléau. Un cultivateur pouvait alors à peine produire le huitième de ce qu'il produirait aujourd'hui. De nos jours c'est différent, les champs doivent être plus grands, les bâtiments plus vastes et les animaux plus nombreux. Cela ne veut pas dire que la ferme doive être agrandie d'une façon illimitée.¹ Non, mais il faut bien reconnaître que plusieurs fermes ne sont plus adaptées, quant à l'étendue, aux conditions de la production agricole moderne.

M. le professeur Leitch, du collège d'Agriculture de Guelph, après avoir étudié les revenus de 368 cultivateurs du comté d'Oxford en Ontario, a constaté que les fermes d'environ 200 acres et représentant un capital total moyen de \$25,000.00 à \$35,000.00 étaient les plus payantes. Son étude lui a permis de constater que, sur ces fermes, la proportion du capital engagé dans les

1. Voir *The Dairy Farm*, par A. LEITCH, B. S. A., The Musson Book Company Ltd., Toronto 1920, page 180. Voici en quels termes le professeur Leitch explique le succès des fermes d'une certaine étendue:

...*The chief reason for this condition is that the increased volume of business done on the larger farms gives the owner greater opportunity for having a large remainder of profits after all expenses are met.*

Another cause which contributes greatly to the larger profits of the bigger farms is the proportionately smaller amounts of capital tied up in buildings and machinery on the larger farms. Buildings and machinery are a vital necessity on every farm but by themselves they do not produce any revenue as land and live-stock do, and if a large proportion of the farm capital is devoted to these two items there must be proportionately smaller share invested in revenue-producing enterprises such as land and live-stock... (Voir même ouvrage, page 177).

bâtisses, par rapport au capital total, était de 12 pour cent moins élevée que sur celles d'une étendue moyenne de 21 à 45 acres et d'un capital total moyen de \$7,576.00. Il a constaté aussi qu'en moyenne le travail d'un homme pouvait suffire, sur les fermes de la première catégorie, à cultiver 44 acres, tandis que sur les fermes de petite étendue il ne suffisait, en moyenne, que pour 28 acres.¹⁾

Une autre infériorité dans l'organisation de nos fermes provient de la faiblesse relative de nos rendements. Garder des vaches qui ne donnent pas 4,000 livres de lait par année ne peut pas payer. Sans prêcher la culture intensive dans tout le pays,² nous croyons sage d'augmenter nos rendements. Ce serait une excellente manière de réduire le coût de production de nos principales denrées.

En général, les cultivateurs les plus à l'aise obtiennent des rendements supérieurs à la moyenne de leur région. Pour cela, il ne font guère plus de dépenses que leurs voisins. Ils adoptent une bonne rotation, appliquent les engrais réclamés par leur sol, font leurs travaux de culture en temps opportun, emploient des semences sélectionnées et bien acclimatées, neutralisent l'action des maladies des plantes et font la lutte aux insectes nuisibles. En matière d'industrie animale, ils choisissent des reproducteurs de haute lignée, donnent une alimentation appropriée à la production de leurs bêtes, sélectionnent leurs vaches ou leurs poules afin de ne garder que celles qui rapportent plus qu'elles ne coûtent.

1. La production agricole ne se prête pas, comme la production industrielle, à la concentration des capitaux.

2. Le grand agronome Lecouteux, dans son livre: *L'Agriculture à grands rendements* (page 55), écrivait en 1892: « Que le produit brut porté à son apogée ne répond pas partout au maximum de produit net, sur tous les territoires de valeur variable qu'exploite aujourd'hui l'agriculture, il faut s'incliner devant cette loi économique qui, en ce qui concerne la France, nous fait un devoir d'admettre que, pour un nombre d'années indéterminées, nous serons encore dans une période agricole où le régime intensif devra se restreindre à nos meilleures terres et à celles qui sont le plus promptement et le plus facilement améliorables... »

Dans le Québec, la majorité de nos cultivateurs négligent, plus ou moins, d'adapter l'organisation de leurs fermes aux exigences d'une production économique. Ce manque d'adaptation est, pour une bonne part, le résultat du retard considérable apporté dans l'organisation de notre enseignement agricole. Il faut bien reconnaître que nos voisins du Sud et de l'Ontario nous ont devancés sous le rapport de l'enseignement et des recherches agricoles. Les Américains ont jeté, dès 1862, les bases de leur enseignement agricole supérieur. Depuis cette date, les divers États de l'Union ont fondé de superbes collèges d'Agriculture. A ces institutions on n'a jamais marchandé les subsides. Les Américains ont compris depuis longtemps que l'instruction et les recherches agricoles doivent être les plus dispendieuses de toutes, comme le dit si bien M. le Dr Bailey. Leur sens pratique leur a fait mettre en pratique, bien avant nous, cette vérité énoncée après la guerre, en 1919, par M. E. Tisserand de Paris, que: « ...c'est à la science à percer les ténèbres au milieu desquelles nous vivons encore, et à éclairer notre agriculture, et c'est à l'enseignement qu'il appartient de faire connaître les solutions acquises et les applications à faire. Savants et professeurs doivent consacrer à cette double tâche toute leur science et tout leur temps, avec le dévouement qu'exigent l'avenir de l'agriculture et le relèvement du pays »... Dans les collèges agricoles américains s'est formée cette élite scientifique indispensable aujourd'hui au progrès de l'agriculture de tous les pays. Les grands agronomes, comme le professeur Babcock, les docteurs Armsby et Bailey, font honneur à nos voisins. Il suffit de nous rappeler les services rendus par un seul de ces hommes, le professeur Babcock, à l'industrie laitière, pour comprendre combien les Américains ont été sages en organisant, les premiers dans l'Amérique du Nord, leur enseignement agricole universitaire.

Les Ontariens ont su, eux aussi, plus tôt que nous, comprendre la nécessité de l'enseignement agricole supérieur. En 1874 ils fondaient l'institution destinée à devenir le collège agricole de Guelph: collège rendu célèbre par les travaux du professeur Zavitz, et par la fameuse luzerne Grimm. Tout le monde doit aujourd'hui reconnaître que le travail accompli à Guelph a fait gagner des millions aux fermiers de la province voisine.

Pendant que nos voisins et concurrents s'appliquaient à découvrir et à utiliser les moyens de faire faire des revenus à leurs agriculteurs, nos écoles d'agriculture, loin de se développer, vivotaient ou mouraient. Nous sommes de vingt ans en arrière sur les États-Unis et l'Ontario, au point de vue de l'enseignement agricole supérieur. Il ne faut pas nous étonner alors si, étant toujours les derniers à connaître les découvertes de la science agricole, nos habitants sont vaincus par la concurrence de l'extérieur et doivent gagner les *factories*. A l'heure qu'il est, dans le Québec, après trois siècles de colonisation et d'agriculture, les Canadiens français n'ont pas encore créé une seule variété de plante, ni découvert un seul procédé économique d'alimentation du bétail, qui soient bien adaptés aux conditions du Canada oriental. C'est dire que, sous un climat sévère et sur un sol souvent très pauvre, nos cultivateurs doivent se contenter de méthodes adaptées aux sols fertiles et aux climats plus doux des pays d'Amérique ou d'Europe qui leur font concurrence.

Notre lenteur à organiser le haut enseignement agricole a eu pour résultat forcé de nous faire négliger l'expérimentation. Nous n'avons de stations expérimentales dans le Québec que depuis à peine quinze ans. En outre, dirigées par des fonctionnaires établis à Ottawa, ces stations peuvent difficilement poursuivre un travail de recherches requis par les conditions spéciales des régions

où elles se trouvent.¹ Nos « fermes expérimentales » ont fait un bien inappréciable à l'agriculture canadienne: entre autres résultats, nous leur devons le blé Marquis, des améliorations sérieuses dans nos méthodes de production avicole, etc. Cependant, en ce qui concerne la province de Québec — à cause de la sévérité de son climat — un gros travail aurait dû être fait depuis longtemps dans le but de créer des variétés de graminées et de légumineuses rustiques et hâtives. Notre ignorance des principes les plus élémentaires de la zootechnie nous a coûté cher depuis soixante-dix ans. Ainsi, en 1852, lorsque, pour améliorer nos troupeaux, nous avons résolu d'importer au pays des races étrangères, nous avons commis une grave erreur. Nous avons alors au pays une race rustique et bien acclimatée: le bétail canadien.² Ce que nous devons faire, c'était de sélectionner les meilleurs sujets de cette race. Cette politique nous eût coûté moins cher que l'importation d'animaux écossais, hollandais ou américains — importation que nous devons toujours continuer — et nous eût donné de bien meilleurs résultats. Le nombre de nos éleveurs d'animaux de race pure serait plus grand; notre province serait aujourd'hui reconnue comme un centre d'élevage de bétail canadien amélioré; et, au lieu d'importer sans cesse du sang étranger, nous vendrions nos sujets aux éleveurs des autres provinces et des États-Unis.

Parmi les causes économiques contribuant au malaise du cultivateur, il y a la dépression commerciale dont souffrent tous les pays depuis trois ans. Dans l'éco-

1. Les conditions climatiques et les qualités des sols d'une province plus grande que la France ne peuvent pas être les mêmes dans chacun des comtés de cette province. C'est dire que l'adaptation des recherches aux conditions des différentes régions est indispensable.

2. Notre intention n'est pas de discuter sur les aptitudes de chacune des diverses races laitières aujourd'hui implantées dans le Québec. Nous voulons simplement établir qu'erreur a été commise, vers 1850, par suite de l'ignorance d'un principe important dans l'élevage du bétail.

nomie du monde contemporain, les difficultés du commerçant ont souvent pour résultat d'accroître celles de l'agriculteur, car celui-ci dépend presque entièrement des marchés extérieurs. Des observateurs comme l'économiste américain, M. R.-W. Babson, sont très catégoriques à ce sujet.¹ Quand les activités commerciales et l'industrie du monde se ralentissent, le cultivateur ne peut pas vendre à des prix convenables et il est alors lui-même réduit à la gêne. Nous n'insisterons pas sur le fait observé et admis par tout le monde de la dépression commerciale de l'après-guerre. Contentons-nous de rappeler que le nombre des faillites commerciales au Canada passait de 1,034 en 1920 à 2,371 en 1921,² et que la valeur par tête de notre commerce extérieur est tombée de \$276.42 en 1921 à \$165.94 en 1922. La construction des navires dans le monde n'a pas atteint, en 1923, la moitié du lancement opéré au cours de 1913.³

La difficulté des échanges commerciaux s'est trouvée accrue par le déséquilibre que la cessation brusque des hostilités a révélé ou provoqué entre la production et la consommation des richesses agricoles. Au cours de la guerre, les pays éloignés des champs de bataille ont vu leur production agricole encouragée d'une façon extraordinaire. Les cultivateurs de ces pays, excités souvent par des prix trompeurs,⁴ se sont alors habitués à produire sans considération des dépenses. Après l'armistice, les soldats des pays belligérants sont retournés à leurs champs ou à leurs ateliers. Le travail de ces vétérans, redevenus producteurs, n'a pas tardé à nous enlever

1. M. Babson dit: *While it is true that agricultural conditions the world over are his principal concern, it is also true that healthy or unhealthy business abroad has a great effect on his prosperity.* Voir *Journal of Farms Economics*, janvier 1924, page 46.

2. Voir *Annuaire du Canada, 1921*, page 736.

3. Voir le *Bulletin des Renseignements commerciaux*, Ottawa, 16 février 1924.

4. En 1913, au Canada, la somme totale de monnaie en circulation entre les mains de chaque individu était en moyenne de \$20.34 soit 67% de plus qu'en 1900. En 1920 cette même somme était de \$34.33 soit 182% de plus qu'en 1900. En 1921 cette somme était de \$29.51 soit 142% de plus qu'en 1900. (Voir *Annuaire du Canada, 1921*, page 712.)

une partie des acheteurs que la guerre avait, pendant six ans, forcés d'accepter nos prix. De plus, les consommateurs de ces mêmes pays devaient bientôt ressentir, d'une façon aiguë, les effets de la destruction à laquelle le monde s'était adonné pendant cinq ans; ils devaient s'apercevoir bientôt qu'ils étaient beaucoup plus pauvres qu'en 1914, et qu'ils ne pouvaient plus acheter comme autrefois des pays d'outre-mer.

En effet, les gouvernements des pays européens entrés dans le conflit avaient tous eu recours, plus ou moins, à l'expédient de l'inflation monétaire pour suffire aux besoins immédiats de la lutte. Après la guerre, plusieurs de ces pays, forcés de subir les horreurs de la guerre civile ou de la révolution, continuèrent cette ruineuse politique de l'inflation. Le résultat ultime de cette inflation fut de rendre impossible à des millions de consommateurs de l'Europe centrale, l'achat des denrées produites en Amérique ou dans les pays neutres. Ainsi, les Danois qui, durant la guerre, avaient vendu à l'Allemagne à peu près tout le surplus de leur production agricole, doivent, depuis 1920, chercher en Angleterre et même en Amérique, des débouchés pour les produits de leurs fermes.

Les effets de l'inflation avaient été prévus dès 1920, par certains économistes et quelques financiers. En 1921, M. Georges Valois, dans une conférence prononcée devant un groupe de commerçants et d'industriels français, disait de l'instabilité monétaire provoquée par l'inflation: « ...Elle produit ce phénomène particulier que les nations cessent d'être des vases communicants; ou, du moins, elles ne communiquent plus exactement et c'est la grosse difficulté que nous avons devant nous, aujourd'hui. » ¹

Telles sont, brièvement exposées, les principales causes des difficultés présentes de nos cultivateurs.

1. Voir revue *Commerce et Industrie*, décembre 1921, page 765.

TROISIÈME PARTIE

LES REMÈDES

Plusieurs se demandent combien de temps durera la crise dont souffre l'agriculture dans l'Amérique du Nord. Nous ne voudrions pas être pessimiste, mais, à juger par ce qui arrive après toutes les grandes guerres, il nous semble permis de croire que nous en aurons encore pour plusieurs années. La chose est facile à comprendre: on ne répare pas en cinq ou six ans les ruines accumulées pendant cinquante-deux mois d'une destruction *méthodique* et *scientifique*; il est toujours plus facile de détruire que de reconstruire.

Un Américain, homme d'ordinaire bien renseigné sur les conditions agricoles de son pays, prétend qu'il faudra peut-être dix-huit à vingt ans pour que le monde redevienne en état de payer plusieurs des produits de la ferme aussi cher qu'en 1913.¹ Il s'appuie sur l'expérience des années qui suivirent la guerre anglo-américaine de 1812 et la guerre de sécession de 1860-1865. De tels pronostics ne sont guère encourageants. Cependant nous estimons plus sage de prendre notre parti de ces opinions, que de nous abuser par des espoirs chimériques et de nous exposer à de terribles désillusions.

Il nous faut, pour relever notre agriculture, diriger nos efforts vers l'amélioration de nos méthodes de production, d'achat et de vente. Cependant notre bref exposé des causes du malaise agricole a dû suffire à démontrer la complexité du problème dont la solution

1. Voir *Prices of Farm Products in New York*, par G.-F. WARREN, bulletin publié en janvier 1923, par l'Université Cornell, Ithaca, New-York. Voir aussi *Journal of Farm Economics*, janvier 1924, page 28.

s'impose à l'attention de l'habitant canadien et de ses dirigeants. L'agriculteur ne peut plus se contenter d'étudier les seules questions d'ordre professionnel, il doit encore tenir compte du milieu dans lequel il se trouve. Nous ne triompherons donc de la crise qu'en recourant à tous les moyens d'ordre professionnel, social et même politique.

REMÈDES D'ORDRE PROFESSIONNEL

1. *Développement des recherches et des connaissances agronomiques.*

Un trait bien caractéristique de la production moderne est la spécialisation et la multiplicité des fonctions. Dans toutes les carrières, à côté de praticiens dont l'intelligence est souvent très développée, se trouvent des ingénieurs, des savants occupés à découvrir des procédés plus économiques de production. L'agriculture, comme l'industrie, a dû entrer dans cette voie. Voici à ce propos, l'opinion de deux agronomes français éminents, MM. Henri et Joseph Hitier, professeurs à l'Institut National Agronomique: « Isolé ou groupé, l'effort agricole a besoin d'être guidé. L'immense labeur des praticiens, pour donner son maximum de rendement, doit s'appuyer sur des données que seule la science peut fournir. C'est là une notion dont il faut se pénétrer. Les stations d'essai, les instituts scientifiques, les laboratoires ne seront jamais assez nombreux, assez largement dotés pour mener à bien les recherches dont les praticiens sont appelés à tirer parti. Avec l'autorité qui lui appartient, M. Tisserand n'a cessé de rappeler, en toute occasion, que les pays qui tiennent la tête dans l'œuvre du progrès agricole, sont ceux qui ont multiplié les établissements de recherches et d'enseignement de l'ordre le plus élevé et

inspiré à leur population la confiance dans la science. »¹ C'est dire, en termes excellents, que le producteur agricole doit souvent compter sur l'intelligence d'experts intéressés à son progrès et considérer ces spécialistes comme faisant partie de sa profession tout autant que lui-même.

Depuis bien des années déjà l'on prêche à toutes les classes de notre société la nécessité du développement de l'intelligence. Étienne Parent ne disait-il pas à ses contemporains, il y a près de trois quarts de siècle: « Et s'il est un peuple au monde à qui sa position fasse une loi de faire ressortir, d'organiser, d'utiliser tous ses talents afin de résister à l'action dissolvante de son entourage, ce peuple c'est nous?... Sur notre bannière nationale en forme de couronne au-dessus de la croix de saint Jean-Baptiste, écrivez: « Règne de l'intelligence. »² Il continuait en prédisant à sa race la victoire sur les populations voisines.

Malheureusement, en ce qui concerne l'agriculture, ces conseils n'ont, jusqu'à ces dernières années, été appliqués qu'à demi. Notre principale erreur a été de ne jeter les bases de notre enseignement agricole supérieur et de nos recherches scientifiques qu'après avoir vulgarisé des méthodes plus ou moins adaptées aux besoins de notre agriculture. Le résultat inévitable d'une pareille politique a été notre incapacité à résoudre les nombreux problèmes techniques que la concurrence et la transformation constante des conditions économiques modernes suscitent chaque jour aux agriculteurs. Cette

1. Voir *Les problèmes actuels de l'agriculture*, par MM. Henri et Joseph HITIER, Paris, 1923, page 124.

2. Voir *Discours* (De l'intelligence dans ses rapports avec la société), par Étienne PARENT, pages 170-171.

négligence¹ à former chez nous des spécialistes qui nous apprennent à surmonter les difficultés toujours renouvelées de l'agriculture contemporaine, nous force encore aujourd'hui à appuyer notre enseignement sur des expériences conduites hors du pays, en un mot à être les tributaires de l'étranger.

Il nous faut donc prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour regagner le temps perdu. La première chose à faire est de fournir aux institutions d'enseignement agricole affiliées à Laval ou à Montréal les ressources suffisantes pour monter des laboratoires de biologie et de sciences naturelles, laboratoires aujourd'hui indispensables aux études agronomiques.² De même, les écoles supérieures d'agriculture doivent avoir les moyens de poursuivre des expériences sur les sols, les plantes et les animaux. Fondé sur ces expériences, l'enseignement devient beaucoup plus profitable pour les élèves. De plus, lorsqu'une institution d'enseignement supérieur agricole est à même de présenter les résultats d'expériences dirigées par son personnel, elle a beaucoup plus de prestige auprès des agriculteurs praticiens, elle peut aussi fournir à ses anciens élèves l'occasion de faire des études spéciales.

1. Il y a près de deux mille ans, Columelle disait: « Je vois partout des écoles ouvertes aux rhéteurs, aux danseurs, aux musiciens; les cuisiniers et les barbiers sont en vogue, tandis que pour l'art qui fertilise la terre, il n'y a rien, ni maîtres, ni élèves...

« Et pourtant, quand même nous viendrions à perdre ceux qui professent toutes ces choses, la République pourrait encore avoir de beaux jours. Car nos ancêtres qui ne connaissaient point ces études et n'avaient même pas d'avocats, n'en furent pas plus malheureux, tandis que la société humaine ne saurait se passer d'agriculture.

« Souhaitez-vous tirer parti de votre héritage, améliorer vos procédés, vous ne rencontrez ni guides, ni gens qui vous comprennent. Et si je me plains de ce mépris, on me parle aussitôt de la stérilité actuelle du sol; on va jusqu'à me dire que la température est changée... » Voir *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, par M. Daniel ZOLLA, Paris, 1904, page 1.

2. Une comparaison entre les crédits accordés au Collège d'Agriculture de Guelph et ceux que nos Écoles d'Oka et de Ste-Anne-de-la-Pocatière reçoivent chaque année des Pouvoirs publics explique bien des choses.

Les recherches des agronomes et des professeurs des écoles d'agriculture doivent aussi s'inspirer des conditions économiques de chaque pays. A ce sujet l'opinion de Le Conteux est à retenir: « Il est inutile que, pour mieux appliquer le principe de la *division du travail*, qui est si profitable aux intérêts généraux de la société, des savants se consacrent à l'étude des moyens d'augmenter la masse du produit brut et de tirer le maximum d'effet utile des forces mises en œuvre dans la production. Il est non moins utile, d'autre part, que d'autres savants, poursuivant un autre genre d'études, cherchent à se rendre compte des phénomènes qui s'accomplissent dans le *monde économique*, où il faut, pour les nations comme pour les individus, créer des valeurs avec d'autres valeurs. »¹ On ne peut mieux dire que les expériences doivent viser à la production la plus économique possible. Si nous arrivons jamais à organiser un enseignement agricole supérieur capable de rivaliser avec celui dont s'enorgueillissent nos voisins, nous pourrions nous vanter d'avoir compris le rôle de l'intelligence dans la production agricole. Nous aurons alors trouvé un remède préventif très efficace aux maux dont souffre notre agriculture.

A la découverte, par nos spécialistes, des meilleurs procédés de culture, il faudra joindre les mesures propres

1. Voir l'*Agriculture à grands rendements*, page 55. — Un économiste anglais, M. Arthur-W. Ashby, disait en 1920: *The necessity for investigation of the economic aspects of agriculture is also greater because economic phenomena are always changing, especially those phenomena connected with the general supply and consumption of goods which are shown in the markets. Physical and biological factors in production are fairly constant, but while some economic factors of production are comparatively constant, others are changing frequently and rapidly. In the sphere of exchange the fairly rapid changes are so important as to call for frequent changes in production also. Systematic study alone can provide the objective verification of experience, or show the effect of changing conditions in the industry and indicate reliable methods of dealing with contingencies as they arise. The Value of Economic study in Agricultural Education and Farm Management*, publication de l'Institute for Research in Agricultural Economics, Oxford, page 5. Le Bureau de l'Économie rurale de Washington rend des services signalés aux cultivateurs américains par ses enquêtes sur la production agricole et sur les marchés.

à propager dans la masse les connaissances scientifiques agricoles. D'excellents moyens de répandre ces connaissances sont l'enseignement agricole secondaire, les cours d'hiver pour les jeunes cultivateurs, l'action des agronomes officiels et l'association professionnelle des cultivateurs guidée par une presse libre et bien inspirée.

2. *L'enseignement agricole d'hiver.*

L'enseignement secondaire agricole est en voie d'organisation dans notre province et il pourra sans doute former d'excellents praticiens. Une grave lacune dans notre enseignement agricole est l'absence de cours d'hiver réguliers pour les jeunes agriculteurs et pour les fils de cultivateurs décidés à s'établir sur des terres.¹ Les écoles d'agriculture d'hiver sont en grande vogue au Danemark et en Allemagne. Elles y donnent de très beaux résultats. Le Danemark doit à ces écoles une belle part des succès de son agriculture.² L'enseignement agricole d'hiver, encore à ses débuts en Belgique et en France, y a été fort apprécié.

En France on estime aujourd'hui que les écoles d'agriculture d'hiver sont nécessaires, indispensables même, parce qu'elles s'adressent à une catégorie très intéressante de cultivateurs peu fortunés qui ont le droit de recevoir une instruction agricole. Dans la *Vie agricole et rurale* du 21 mai 1924, M. Richard — des Services agricoles de l'Ardèche — expose des vues intéressantes sur le fonctionnement de ces écoles. Parlant de la loi adoptée le 2 août 1918, « dans le but de permettre aux

1. Dans le Québec, à l'heure actuelle, il nous faudrait cinq ou six écoles d'agriculture d'hiver pour les ruraux de dix-huit à vingt-cinq ans.

2. Les cultivateurs danois doivent une large part de leur merveilleux développement intellectuel aux académies populaires fondées par Grundvig. Voir *Means and Methods of Agricultural Education*, par Albert-H. LEAKE, Boston, 1915. Voir aussi *Die Volkshochschule*, par le Dr A.-H. HOLLMAN, Berlin 1919.

exploitants du sol de faire acquérir à leurs enfants les connaissances techniques indispensables pour résoudre les multiples problèmes qui se posent sans cesse au chef d'une entreprise rurale », sans les priver de ces mêmes enfants pendant plusieurs années, M. Richard écrit : « A cet effet, on a prévu la création d'écoles saisonnières fonctionnant seulement pendant l'hiver, alors que les travaux des champs sont interrompus et que les jeunes gens des campagnes ont le loisir d'abandonner momentanément la ferme sans que leur absence porte préjudice à la bonne marche des opérations culturales.

« Leur instruction professionnelle s'accomplit en deux sessions de quatre mois chacune. Ce laps de temps paraîtrait notoirement insuffisant pour permettre de suivre un programme un peu étendu, si l'on ne considérait pas qu'on se trouve dans des conditions spéciales.

« En effet, les élèves âgés d'au moins quinze ans ont déjà fait de la pratique agricole, ils ont observé les transformations qui s'opèrent dans une exploitation rurale. Aussi conçoivent-ils aisément dans quelles conditions elles doivent avoir lieu pour assurer le maximum de profits.

« D'ailleurs, tous les directeurs d'écoles d'agriculture d'hiver ont pu constater que l'habitude des travaux agricoles facilite très souvent davantage la compréhension des cours qu'une instruction générale développée.

« Il ne faudrait cependant pas croire qu'il soit possible en l'espace de huit mois de traiter toutes les questions susceptibles d'intéresser l'exploitant moderne, si on ne prenait le plus grand soin d'éviter les discussions et les longues dissertations qui ne peuvent trouver place que dans un enseignement supérieur.

« Les diverses matières doivent donc être exposées en tenant compte exclusivement du point de vue de leur application, de sorte qu'il convient de s'en tenir à la

technique générale et de ne pas s'égarer dans le vaste domaine de la science agronomique.

« Le choix du personnel enseignant présente aussi une importance considérable; il importe de recourir à des spécialistes capables de condenser dans un texte réduit les règles essentielles qui, seules, intéressent l'exploitant.

« En raison de leur instruction rudimentaire, les élèves éprouvent de grandes difficultés pour prendre les cours dictés par les professeurs, ils risquent, d'autre part, de mal les orthographier et de les rendre incompréhensibles. Or, très souvent, ils auront à y faire appel dans la suite; il faut donc que le résumé de chaque leçon soit convenablement copié. A cet effet, on peut le dactylographier ou l'écrire au tableau noir ou encore le faire relever à tour de rôle par toute la classe pendant les heures d'étude.

« C'est ce dernier procédé qui, tout en paraissant le plus long, est, à notre avis le plus recommandable; il n'occasionne pas de dépenses comme le premier, ni de pertes de temps comme le second et il impose un certain travail aux jeunes agriculteurs, il les oblige à lire attentivement le texte qui leur a été expliqué. »

Une circulaire du Ministre de l'Agriculture français envoyée en 1918 à chaque directeur des services agricoles décrit en ces termes les écoles d'agriculture d'hiver:

« Les écoles d'agriculture d'hiver sont fixes ou ambulantes. Elles ont pour but de donner, pendant la mauvaise saison, une instruction professionnelle agricole aux fils d'agriculteurs qui ne peuvent passer deux ou trois ans dans une école pratique d'agriculture.

« La durée des études des écoles d'agriculture d'hiver fixes est de deux hivers à raison de trois à quatre mois par hiver.

« La durée des études des écoles ambulantes est variable; deux ou plusieurs sessions par hiver.

« Les élèves ne peuvent être admis à l'école d'agriculture d'hiver que s'ils sont âgés d'au moins seize ans et que s'ils ont fait au moins deux ans de pratique agricole dans une exploitation rurale. Une dispense de six mois au maximum pourra être accordée dans des cas exceptionnels. »

L'organisation des écoles d'hiver semble progresser rapidement en France; dès 1919 on comptait déjà vingt-quatre départements français en train d'organiser de ces écoles. M. Plissonnier,¹ à la suite d'une enquête conduite dans tous les domaines de l'enseignement agricole français, pouvait écrire: « Tout le monde est partisan de la création d'écoles d'hiver. »

Aux États-Unis les collèges d'agriculture, grâce à leur organisation particulière, se prêtent très bien à cet enseignement dont la durée est de trois mois. Chaque hiver 300 à 400 jeunes agriculteurs du New-York s'inscrivent au collège d'agriculture de l'Université Cornell. Ils s'y montrent très appliqués. Le succès des cours agricoles d'hiver est dû surtout aux causes suivantes: élèves très ouverts aux problèmes de l'agriculture pratique, saison permettant assez facilement aux jeunes cultivateurs de s'absenter de la ferme paternelle. L'étude de l'agriculture est d'ordre professionnel et suppose par conséquent chez celui qui l'entreprend, une certaine habitude de la réflexion qui fait souvent défaut au garçon de quatorze ans sortant de l'école primaire. Elle convient surtout au jeune homme de dix-huit à vingt-cinq ans, désireux de se faire une carrière du travail des champs et au courant des nombreuses difficultés de ce travail. Or l'école d'hiver offre précisément l'avantage

1. Voir *La Réforme de l'enseignement agricole*, par M. PLISSONNIER, Paris, 1919, pages 242-255.

de s'adapter spécialement aux besoins des jeunes cultivateurs en leur indiquant la solution des problèmes que leur inexpérience les a souvent empêchés de résoudre.

3. Nécessité d'une collaboration plus étroite entre les agronomes et les cultivateurs.

Malheureusement, les jeunes cultivateurs ne pourraient pas tous fréquenter les écoles d'hiver, plusieurs devant rester à l'ouvrage sur la ferme. C'est pour ceux-ci et les agriculteurs plus âgés que des agronomes officiels ont été établis dans nos comtés ruraux depuis douze ans. Il est encore un peu tôt pour porter un jugement d'ensemble sur le travail de ces fonctionnaires. Nous savons que, parmi les agronomes officiels, il y a des hommes compétents et dévoués dont les services sont devenus presque indispensables à la classe agricole. Pour être efficace, il nous semble que le travail de chaque agronome doit s'adapter aux conditions particulières du comté où il opère. Telle méthode avantageuse dans les Cantons de l'Est peut l'être beaucoup moins en Gaspésie. Il faudra, à tout prix, éviter de donner aux agronomes figure de favoris politiques, ou sinon leur mission sera compromise à tout jamais.¹

Le travail des agronomes, comme celui des écoles d'agriculture de tous les degrés, pourrait être grandement stimulé par la collaboration des associations professionnelles de cultivateurs. L'expérience de nombreux pays d'Europe ou d'Amérique démontre que le progrès agricole est impossible sans le concours volontaire du travailleur du sol. Le vieux principe d'éducation qui veut que le succès, dans la formation de la jeunesse,

1. Certains hommes politiques comprennent très bien le rôle de l'agronome auprès des cultivateurs et ils savent lui faciliter la tâche. Cependant, de tels hommes politiques sont rares et ils mériteraient d'avoir plus d'imitateurs.

dépende d'abord de la volonté de l'enfant ou de celle du jeune homme, trouve encore son application en ce qui concerne le développement de la classe agricole. En définitive, il faut le reconnaître, les cultivateurs sont destinés à être les premiers artisans de leur relèvement économique et social.¹ C'est pour cela qu'ils doivent s'unir sur le terrain professionnel, non pas dans un esprit de ressentiment et d'animosité contre les autres citoyens du pays, mais dans le but de coopérer avec les autres classes à la réalisation d'un programme positif de restauration nationale.²

A l'heure actuelle, les Belges et les Américains sont peut-être les deux peuples qui offrent les meilleurs exemples d'une collaboration fructueuse entre l'agriculteur praticien et les agronomes ou les professeurs d'agriculture. Aux États-Unis l'initiative est plutôt récente, datant de 1909 ou 1910. Elle s'est manifestée par le mouvement des *Farm Bureaus* aidés par les *County Agents* (agronomes de comté). En Belgique, elle remonte à 1890, alors qu'un modeste curé de la Flandre rurale, M. l'abbé Mellaerts et un professeur de l'Institut agronomique de Louvain, M Helleputte, fondèrent la

1. Cette opinion est partagée aujourd'hui par les Américains. Voici ce que disait le professeur J.-E. Boyle, en 1921, dans son ouvrage: *Rural Problems in the United States: It is a true principle, as Roosevelt remarked, that the working farmers will in the last resort have to solve their problems for themselves. The best that can be said is that it helps the farmer help himself. Anything that finally weakens self-help or seeks to be a substitute for self-help is in the final outcome a curse to the farmer himself.*

2. Vraie dans l'ordre social, l'idée de classe est fausse dans l'ordre économique et dans l'ordre politique. C'est pour avoir omis cette distinction que tant d'Européens et d'Américains ont cru, pendant plus d'un demi-siècle, à la fameuse théorie de la lutte des classes. Aujourd'hui, on s'aperçoit que cette théorie était soigneusement cultivée, tantôt par l'Allemagne, tantôt par l'Angleterre, chez les peuples que ces deux puissances voulaient asservir. Un économiste français, M. Georges Valois, a réfuté pour toujours, nous semble-t-il, la théorie de la lutte des classes. Nous ne prétendons pas que la constitution de partis agraires soit mauvaise en principe, car l'histoire de l'Allemagne et celle du Danemark démontrent que les partis agraires ont du bon. — Pour jouer un rôle politique utile, les partis agraires doivent, comme les autres partis, rejeter le principe de la lutte des classes. Ce principe n'a encore servi qu'à faire la fortune des politiciens.

magnifique union professionnelle agricole appelée *Boerenbond*. Les associations professionnelles existent également au Danemark, en Allemagne et en France. Dans ce dernier pays on estime qu'aujourd'hui les syndicats agricoles, dont les premiers furent établis en 1884, comptent un cinquième des paysans parmi leurs membres. Ces exemples donnés par des pays aux goûts et aux habitudes si variés, démontrent d'une façon éloquente, nous semble-t-il, la nécessité de l'organisation et des cadres pour exercer une action efficace sur les masses rurales.

4. *L'association professionnelle agricole.*

Voici, en nous appuyant sur les traditions et les habitudes de nos ruraux, ainsi que sur l'expérience étrangère, les principes qu'il nous semble essentiel d'observer dans l'organisation professionnelle des agriculteurs: fidélité à la doctrine sociale de l'Église de Rome, liberté et indépendance complètes à l'égard des partis politiques anciens ou nouveaux, enrôlement des individus dans des associations locales ou paroissiales. Ces associations locales pourront se grouper en unions régionales ou même constituer une fédération provinciale ou centrale. Chacun le sait, parmi nous, les principes de l'Église romaine seront toujours, pour notre peuple, le meilleur gage de prospérité et de succès. Quant à l'influence des partis politiques, nous connaissons ses résultats à l'avance. Tous les partis politiques opérant sous le régime parlementaire ont pour vertu propre de cultiver l'intrigue et de semer la division dans les associations corporatives. Transformer en parti politique l'organisation professionnelle la plus solide et la plus forte, c'est prendre le moyen le plus efficace de la dissoudre. Les cultivateurs américains ont fait cette expérience quatre ou cinq fois depuis 1865 et ils ont toujours obtenu le même résultat. Nous

serions peu sages de recommencer la même tentative.¹ Enfin l'association professionnelle doit réunir ses membres dans des associations locales, lesquelles se fédéreront ensuite en associations centrales.

La fédération des sociétés locales est le seul mode d'union reconnu comme pratique aujourd'hui dans les pays où les cultivateurs sont groupés. Les Français, les Allemands, les Belges, les Danois, les Américains, après quelques tâtonnements, en sont tous venus là. Dans notre province les essais coopératifs les plus heureux ne sont-ils pas ceux des Caisses populaires et de certains syndicats de beurrerie? Or, ces organisations couvrent justement le territoire paroissial. Le phénomène s'explique par le fait que l'agriculteur, à cause de la nature même de ses opérations journalières, ne connaît guère que les habitants de sa paroisse ou de son canton. Il est donc tout naturel qu'il préfère s'unir avec des confrères de son voisinage plutôt qu'avec des gens qui demeurent à 100 milles de chez lui et qu'il n'a jamais vus. Les associations locales, pour être fortes et agir efficacement auprès des corps publics, doivent s'unir à leur tour en de solides organisations centrales. C'est ainsi que se complète l'organisation professionnelle de l'agriculteur.

Ainsi organisées, nos associations agricoles pourront développer les qualités professionnelles de leurs membres, elles pourront utiliser les connaissances des agronomes et empêcher ceux-ci de sombrer dans l'ornière bureaucratique. L'association professionnelle pourra non seulement accroître la compétence des agriculteurs, elle

1. Voici quelles étaient les idées, sur les rapports des associations professionnelles agricoles avec les partis politiques parlementaires, des organisateurs des premiers syndicats agricoles français: « Et comme ils étaient des penseurs à l'esprit large, aux conceptions étendues, aux vues profondes, ils ne voulurent pas, et à juste titre, se placer sur le terrain politique. C'est qu'ils avaient parfaitement compris qu'il n'y avait pas de dissolvant plus dangereux, de microbe plus nocif, que le virus de la politique. » Voir *l'Union centrale des Syndicats agricoles*, par Adrien TOUSSAINT, Paris, 1920, page 20. L'association professionnelle ne se prête nullement à l'action politique directe.

devra encore aider à améliorer leur situation économique, sociale et même politique.

Dans l'ordre économique les agriculteurs doivent sans cesse améliorer leur crédit ainsi que leurs méthodes d'achat et de vente.

5. *Le crédit coopératif.*

Par suite de l'augmentation de notre population, l'agriculture canadienne est appelée à devenir intensive, c'est-à-dire à employer plus de capital à l'acre. Pour fournir ce capital, dans l'opinion de tous, un système de crédit agricole s'impose. Cependant les avis diffèrent quant à la manière d'établir ce crédit; les uns soutiennent qu'il faut recourir aux subventions de l'État, les autres, — presque tous organisateurs de caisses Desjardins, — prétendent que les seules épargnes populaires peuvent satisfaire les besoins d'argent du cultivateur.¹ Nous partageons l'opinion de ces derniers.

1. Certaines gens s'imaginent qu'en matière de crédit il s'agit de fournir de l'argent à bon marché au cultivateur. Nous leur recommandons l'appréciation suivante du crédit agricole foncier établi aux États-Unis en 1916: *The Federal Farm Loan Act was designed in part to help tenants become land owners. In practice it is working like this: The prosperous and shrewd farmer, seeing the advantage of cheap money on long-time, easy payments, borrows under this act and buys out his less prosperous neighbor. Then he repeats this step, putting tenants on his holdings. Thus the act tends to make the prosperous more prosperous.* James-E. Boyle, dans *Rural Problems in the United States*, Chicago, 1921, pages 27 et 28.

Qu'on lise aussi ces lignes du professeur W.-T. Jackman, de l'Université de Toronto: *In recent years, both in Canada and the United States, there has been a great movement for providing farmers with credit. Legislatures provincial, state and federal have been seeking means by which credit could be granted to the agricultural classes upon a basis that would be commensurate with the credit facilities of the industrial and commercial classes. Farmers' organizations of all kinds have passed resolutions in favor of additional credit and governments have listened to these appeals and have in some cases adopted means by which effect was given to this desire for credit. We are confident that in some instances farmers could profit by an acceptable line of credit; but we are equally confident that more care has been taken to provide for credit than to protect the welfare of the farmers against the use of too much credit. Too much attention has been devoted to the benefits which, under certain conditions, are possible from the employment of borrowed capital; and not enough attention has been given to the other aspect of the problem namely, the disadvantages which ensue from undue borrowing.* Voir *Scientific Agriculture*, août 1922, page 395. Un bon système de crédit agricole doit aussi encourager les cultivateurs à éviter les abus du crédit.

En effet, si nous considérons ce qui s'est passé autour de nous depuis quatre ans, nous constatons que les caisses fondées sur l'initiative du commandeur Desjardins et restées fidèles aux principes de ce grand coopérateur, ont supporté la crise tout aussi bien, sinon mieux, que nos institutions bancaires les plus anciennes, tandis que les malheureuses caisses qui s'écartèrent de la voie tracée par leur fondateur se sont vues acculées à la banqueroute. L'expérience est donc suffisamment probante pour que nous puissions aujourd'hui tirer cette conclusion: les principes du crédit coopératif sont sûrs pourvu qu'ils soient appliqués intégralement. Il s'agit donc d'organiser notre crédit populaire de façon à ce que les principes coopératifs y soient toujours observés.

La grande lacune, dans l'organisation actuelle de notre crédit populaire, c'est le manque de coopération entre les caisses locales. Il faut absolument que les locales de cette province coopèrent entre elles, dans les activités qui leur sont communes, tout comme les individus membres de ces caisses coopèrent entre eux pour les fins qu'ils poursuivent en commun.

6. *Coopération pour l'achat et la vente.*

En ce qui concerne l'amélioration de leurs méthodes d'achat et de vente, les agriculteurs pourraient faire beaucoup à condition d'être prudents et sages dans l'organisation de leurs coopératives. Là encore ils auront besoin, comme les paysans français ou belges, de l'appui de leurs unions professionnelles. Dans le Canada oriental, les intérêts agricoles varient trop — suivant les régions — pour qu'il soit possible d'unir les cultivateurs par une seule association coopérative de crédit, d'achat ou de vente. Il faut qu'à la base il y ait une association pro-

fessionnelle dont les organes commerciaux soient des coopératives d'achat ou de vente. ¹

Tels sont, avec l'organisation du crédit, les principaux services d'ordre économique que l'association corporative pourra procurer à l'agriculture. De pareils services ne pourront naturellement être rendus que par des groupements indépendants, non seulement des partis politiques, mais encore des administrations officielles. Chacun connaît les tracasseries de toutes sortes que les administrations de tous les pays savent susciter aux producteurs qui s'abandonnent à elles. Il ne faudrait pas répéter l'expérience des cercles agricoles dont 75 pour cent peut-être sont des corps sans vie, auxquels leurs membres sont totalement indifférents.

REMÈDES D'ORDRE SOCIAL

L'assurance mutuelle.

L'association professionnelle bien dirigée contribuera à relever le cultivateur dans l'estime des autres classes de la société. De concert avec les écoles d'agriculture et les cercles ruraux de l'A. C. J. C. elle nous préparera ou nous révélera l'élite rurale qui nous manque tant et sans laquelle aucun progrès agricole n'est possible. ²

Elle permettra l'organisation de la prévoyance dans les campagnes. Cette organisation est encore presque toute à faire; nous n'avons encore que très peu d'assu-

1. « Les effets de l'Association, écrivait le marquis de La-Tour-du-Pin en 1902, s'étendent à tous les besoins de l'activité agricole et peuvent la porter à son maximum d'effet. » *Vers un ordre social chrétien*, Paris, 1921, page 292.

2. Dans son livre, *The State and the Farmer*, le célèbre agronome américain L.-H. Bailey, écrivait en 1908: *The failure of our fairest and most perfect plans traces itself to lack of good local leaders.*

rances mutuelles¹ contre l'incendie et les mutuelles-bétail sont inconnues dans les campagnes canadiennes.

Les risques agricoles sont pourtant nombreux. Un économiste français compétent, M. Michel Augé-Laribé, les décrivait en ces termes, en 1912: « Ce sont principalement les intempéries, la gelée, la grêle, l'inondation, les maladies du bétail, parfois contagieuses, c'est l'incendie qui, à la campagne loin de tout secours, dévore jusqu'aux murs la maison, le grenier et l'étable, ce sont les accidents qui l'atteignent au cours de son travail, lui ou ses ouvriers. »

L'assurance mutuelle dans l'agriculture française.

Les paysans français que l'on nous représente parfois comme si primitifs n'ont pas attendu la crise de l'après-guerre pour se prémunir contre les risques de leur profession. Depuis vingt-cinq ans déjà, grâce à l'action des syndicats professionnels agricoles, la mutualité rend de grands services aux agriculteurs français.

L'assurance agricole, surtout l'incendie, existe en France depuis longtemps. Les premiers essais furent des applications du principe de la mutualité, mais au moyen d'associations, dites *Mutuelles générales*, c'est-à-dire exerçant leur action sur un vaste territoire, parfois dans la France toute entière. On ne comprenait pas encore la nécessité des organismes locaux pour grouper les cultivateurs. Cette absence de sociétés mutuelles locales affiliées à une association centrale semble bien expliquer les progrès plutôt lents faits tout d'abord par la mutualité dans les campagnes françaises. Aussi, l'organisation en 1820, sur le modèle anglais, de la première compagnie

1. Voir au sujet de l'assurance mutuelle, *La Mutualité agricole et l'assurance contre l'incendie*, par M. L. MALNOURY, 1910; *L'Agriculture moderne*, par M. Daniel ZOLLA; le *Manuel pratique des institutions sociales agricoles*, du comte J. du Plessis DE GRENÉDAN; *Notions élémentaires d'organisation professionnelle agricole*, par M. LESTAPIS. Paris, 1922; les publications de l'*Action populaire* et de l'*Union centrale des Syndicats agricoles*.

ou société anonyme d'assurance, eut-elle pour effet de susciter des rivales aux sociétés mutuelles. Celles-ci en face d'une concurrence souvent victorieuse, durent employer des méthodes analogues à celles des compagnies de sorte que, en pratique, les agriculteurs ne trouvèrent aucun avantage particulier à s'assurer dans les grandes mutuelles. Les sociétés commerciales d'assurance, du genre de celles opérant chez nous, et les mutuelles générales virent leurs affaires prospérer auprès des gros cultivateurs et des propriétaires, tandis que les petits et les moyens agriculteurs trouvaient onéreuses les conditions de ces sociétés. Dans son remarquable ouvrage sur *l'Organisation professionnelle agricole du Plateau central*, M. Pierre Jouve expose comme suit les raisons du discrédit dans lequel plusieurs cultivateurs tenaient les grandes sociétés d'assurance. « Les tarifs imposés étaient beaucoup trop élevés et hors de proportion avec les risques assurés, permettant ainsi de réaliser de gros bénéfices sur les assurances des campagnes, de manière à compenser les contrats plus onéreux des villes et de l'industrie.

« De nature essentiellement commerciale, les compagnies avaient soin de rédiger leurs statuts et les règlements imposés aux assurés au mieux des intérêts de leurs actionnaires, avec des clauses très élastiques lorsqu'il s'agissait de leurs obligations, très serrées au contraire, lorsqu'il s'agissait de leurs droits, avec des cas de déchéance sans nombre pour les assurés, le tout très humblement rédigé et imprimé en caractères microscopiques, de manière à ne point éveiller la méfiance des intéressés.

« Si un sinistre survenait, armé d'une police pleine d'échappatoires, le pauvre assuré se trouvait bien faible devant une compagnie puissante et résolue à payer le moins possible. Il n'obtenait souvent qu'une réparation dérisoire, quand il n'était pas frustré par des

agents habiles et sans scrupules. Peu instruit et intimidé, il n'osait pas intenter un procès, chose trop compliquée et trop aléatoire, et acceptait le sort que lui faisait la compagnie.

« Ce régime prolongé pendant un demi-siècle explique assez la défaveur très méritée à laquelle étaient parvenues les compagnies d'assurances dans les départements du Plateau Central, et pourquoi le milieu se trouvait favorable à l'éclosion de l'assurance mutuelle contre l'incendie lorsqu'en 1906 se fondèrent les premières sociétés locales. »

Depuis 1895, grâce à la fondation de petites mutuelles locales ou communales (au Canada nous dirions paroissiales) et à l'affiliation de celles-ci à des caisses régionales de réassurance, ainsi qu'à la propagande active et intelligente des chefs du mouvement syndical agricole, les assurances mutuelles ont regagné la confiance des agriculteurs français.

En 1913, le célèbre professeur de l'École libre des Sciences Politiques, M. Daniel Zolla, trouvait considérable l'œuvre accomplie en France par l'assurance mutuelle. Citant un rapport du Ministère de l'Agriculture, il signalait l'existence de 11,687 mutuelles, dont 8,869 pour l'assurance contre la mortalité du bétail et 2,662 contre l'incendie. La valeur du capital assuré par les mutuelles-bétail était passée de 59 millions de francs en 1897 à 605 millions en 1911. Des chiffres extraits d'un rapport du Ministère de l'Agriculture établissent qu'en 1921 on comptait en France, 14,896 sociétés mutuelles d'assurance et de réassurance. Ces sociétés se répartissaient comme suit: contre la mortalité du bétail: 10,212 sociétés d'assurance directe et 78 caisses de réassurance; contre l'incendie: 4,463 assurances directes et 39 de réassurance; contre les accidents agricoles: 73 assurances directes et 2 de réassurance; contre la

grêle: 29 assurances directes. Au mois de janvier 1921 on estimait à 656 millions de francs la valeur des capitaux assurés par les mutuelles-bétail et à 1,896 millions de francs les capitaux assurés par les mutuelles-incendie.

Les chiffres cités représentent les sociétés mutuelles recevant des subventions de l'État. Les mutuelles qui ne tiennent pas aux faveurs de l'État n'ont pas été comptées dans le rapport du Ministère de l'Agriculture.

Les statistiques officielles établissent l'importance prépondérante des risques d'incendie et de mortalité du bétail pour l'agriculteur français.

Une telle expansion prise en vingt-cinq ans, par la mutualité agricole française, prouve éloquemment les bienfaits de l'institution.

D'après MM. E. Jouzier et J. Jouve, les petites mutuelles-bétail et les mutuelles-incendie sont préférables aux sociétés anonymes et aux mutuelles générales pour les raisons suivantes:

1. Économie dans les tarifs et les frais d'organisation ou d'administration;
2. Conservation des primes versées dans le pays des assurés;
3. Constitution de réserves propres à réduire le montant des primes annuelles à verser;
4. Développement de l'esprit de solidarité et, par suite, diminution des sinistres.

Principes essentiels d'organisation. — Pour être à la fois économique et solide, l'assurance mutuelle, quel que soit le genre de risque qu'on lui demande de couvrir, doit comprendre au moins deux degrés et souvent en matière d'incendie, trois degrés.

Le premier degré est représenté par la société locale qui couvre toujours une étendue restreinte et se compose entièrement d'hommes qui se connaissent bien et

ont des intérêts identiques. Ces conditions constituent la force et l'assurance mutuelle et permettent « une sélection facile des assurés, écrit M. de Grenédan, une impossibilité quasi absolue pour les assurés de dissimuler des fraudes un tant soit peu importantes dont ils se rendraient coupables, bref tout ce qu'il faut pour assurer un fonctionnement à la fois plus économique et tout aussi bien garanti que celui des grandes mutuelles et des compagnies non mutuelles ».

Le deuxième degré est occupé par la société ou caisse régionale de réassurance. Suivant M. de Lestapis, la société régionale est « la cheville ouvrière » de l'assurance agricole, surtout pour le risque incendie. Ses membres sont les sociétés locales affiliées. Sa circonscription ne doit pas être trop vaste, afin que la surveillance des locales soit sérieuse, mais elle doit tout de même être assez « étendue pour obtenir la meilleure division possible des risques ».

Le troisième degré représente la société ou caisse centrale qui devient indispensable en matière d'assurance-incendie. Sa raison d'être est une meilleure répartition des risques. Si la centrale n'est pas suffisamment forte pour supporter tous les risques qu'on lui confie, elle se réassure elle-même dans une Mutuelle générale.

Ainsi établis les trois degrés permettent aux faibles locales de se réassurer dans une société régionale, laquelle peut, à son tour, recourir à la centrale. On a alors une administration économique et solide. Le principe de la mutualité, depuis qu'on l'applique de cette façon, se révèle extrêmement fécond en avantages de toutes sortes pour les paysans français.

Toutes les mutuelles exigent que leurs membres mettent en commun des cotisations qui servent :

a) A payer des indemnités à ceux d'entre eux qui sont victimes des risques garantis par l'assurance;

b) A solder les frais d'administration de la société;

c) A constituer un fonds de réserve pour parer à l'imprévu.

La variété des risques agricoles exige naturellement des règlements spéciaux pour les différentes catégories de mutuelles. De toute évidence, les règlements administratifs ne peuvent pas être les mêmes pour une mutuelle-bétail que pour une mutuelle-incendie.

Il serait difficile de donner ici les détails particuliers à l'organisation de chacune des différentes espèces de mutuelles. Mais dans toutes les applications faites à l'agriculture française du principe de la mutualité se retrouvent les dispositions générales énumérées plus haut.

Les paysans belges ont su, eux aussi, profiter des avantages de la mutualité. A Louvain la « Mutuelle Belge contre l'Incendie », fondée en 1917 pour les membres du Boerenbond, détenait, à la fin de 1922, 47,734 polices d'assurance représentant un capital assuré de 1,534,484,693,00 francs.

L'importance de l'assurance ne peut que s'accroître avec le développement de la culture intensive. Or, l'assurance des capitaux agricoles, particulièrement du bétail, coûte très cher aux agriculteurs. L'assurance mutuelle, au lieu d'exporter les primes de l'habitant canadien en Angleterre ou aux États-Unis, offrirait l'avantage, considérable dans un pays relativement pauvre en capital, de retenir l'épargne agricole au Canada.

III. — REMÈDES D'ORDRE POLITIQUE

1. *Intervention auprès des pouvoirs publics.*

Dans le domaine politique une lourde tâche attend nos agriculteurs et nos dirigeants. D'abord il faut tenir compte d'un fait nouveau dans notre histoire: la ma-

majorité de la population canadienne sera bientôt urbaine. Et ce fait a son importance dans un pays où la majorité absolue passe pour commander. En face d'un pareil état de choses il n'y a pas de meilleur remède à suggérer que l'action au moins consultative des corps professionnels agricoles, auprès des pouvoirs publics, comme elle se pratique maintenant à Washington, à Paris, à Bruxelles, et à Berlin. Les cultivateurs américains maintiennent, près du Congrès, des représentants autorisés dont la mission est de surveiller et de faire amender les mesures législatives intéressant l'agriculture. C'est ainsi que ces hommes ont contribué en 1921 à faire augmenter fortement les droits protecteurs imposés à la frontière sur les produits agricoles canadiens, argentins ou autres importés aux États-Unis. A Paris, les délégués des Syndicats agricoles surveillent constamment les députés, les sénateurs et les grandes administrations. M. Étienne-Martin Saint-Léon écrivait en 1920:¹ « Par des démarches et des campagnes d'opinion, ils interviennent dans les questions d'ordre municipal et départemental et ils agissent auprès des administrations, des compagnies de transport et des pouvoirs publics pour défendre les intérêts de l'agriculture chaque fois qu'ils sont en jeu. » Le président de l'Union du Plateau Central pouvait écrire, dans la *Chronique sociale de France* de février dernier, que les personnalités « recherchent aujourd'hui les avis, les conseils, souvent les appuis, les concours, ou tout au moins les sympathies de l'Union du Plateau Central ». Les Belges, membres du Boerenbond, exercent leur action auprès des gouvernements par l'intermédiaire des Fédérations d'arrondissement. Dans le rapport du Boerenbond de 1922 on lit: « La plupart des fédérations ont pris part aux pourparlers avec

1. Voir *Syndicalisme ouvrier et Syndicalisme agricole*, par M. Étienne-Martin SAINT-LÉON. Paris, 1920, page 136.

le fisc au sujet du capital investi en matière agricole et du montant des bénéfices à l'hectare réalisés pendant l'année 1920. » Cette autorité, dont jouissent auprès des hommes d'État les grandes associations agricoles des États-Unis et d'Europe, provient surtout du nombre considérable de leurs adhérents, de la compétence de leurs chefs et de l'influence de leurs journaux.

Parmi les principaux moyens d'ordre politique propres à relever l'agriculture, mentionnons la réduction de nos tarifs douaniers, la décentralisation industrielle, le relèvement des industries régionales ou locales et la colonisation des régions propres à la culture. Nous avons vu que le présent malaise agricole est en partie causé par l'absence relative de marchés pour les cultivateurs et par le coût trop élevé des articles qu'il leur faut acheter. Or, ce n'est pas faciliter les échanges, ni réduire le coût de la vie et les prix de revient de nos produits agricoles que d'élever des barrières tarifaires propres à fermer notre pays aux produits étrangers. Sur notre politique tarifaire nous avons cette opinion de M. Henry Laureys qui disait en 1922 : ¹ « Tout le monde sait que, par essence, le manufacturier est protectionniste — au moins sur ce continent — alors que l'agriculteur est plutôt libre-échangiste. Les exigences des uns et des autres sont donc souvent excessives et, sans vouloir contester la valeur des arguments émis en faveur de l'un ou de l'autre de ces régimes, je tiens cependant à affirmer ma confiance en un tarif modérément protecteur. Le Canada de cette façon atteindra, je le crois, son plein développement sans que celui-ci soit obtenu au détriment d'une grande partie de la population. Les excès nuisent en tout. » M. Laureys doit s'y connaître en fait d'intérêts commerciaux autant que beaucoup d'industriels.

1. Voir *Revue trimestrielle canadienne*, Montréal, 1922, pages 5 et 6.

2. *Décentralisation industrielle nécessaire.*

Une raison de nous faire douter de l'utilité de la protection, au point de vue des intérêts généraux du pays, est que ce régime douanier nous semble favoriser la concentration industrielle et l'agglomération urbaine plutôt que le développement des industries régionales.¹ Or, dans l'intérêt même de tout le pays et des agriculteurs particulièrement, il importe beaucoup plus d'encourager la décentralisation industrielle et de répartir nos consommateurs dans plusieurs petites villes que de créer de grandes agglomérations urbaines.² Dans les grandes villes industrielles modernes, la population, atteinte souvent pour un dixième de la plaie du paupérisme, doit mourir de faim ou ne consommer que des denrées de qualité inférieure, tandis que dans les petites villes les consommateurs sont généralement tous en état d'acheter les produits de la ferme nécessaires à leur alimentation. Le problème de la décentralisation industrielle est devenu de toute première importance dans le Canada

1. Un industriel nous a dit récemment que la protection est surtout nécessaire aux industries régionales. Cette affirmation mériterait une étude spéciale. En attendant, faisons remarquer qu'il ne suffit pas, pour qu'une industrie soit régionale, qu'elle soit établie hors des villes comme Montréal, Toronto ou Winnipeg. Une industrie vraiment régionale doit trouver, dans sa région, des avantages qui lui permettent de s'établir solidement ou répondre à des besoins dont la satisfaction suffit pour la maintenir. S'il faut protéger toutes les industries établies en des endroits désavantageux, nous pouvons nous préparer pour subir la protection pendant des siècles.

2. L'argument des marchés intérieurs à développer ne nous paraît pas sérieux dans la bouche des protectionnistes canadiens, pour la raison suivante: la protection douanière, telle qu'on nous l'impose depuis cinquante ans, protège surtout les industries qui ne sont pas adaptées aux conditions économiques du Canada. Nous avons trop longtemps protégé des industries destinées à une enfance perpétuelle et nous avons négligé celles que nos ressources naturelles nous permettaient de soutenir très économiquement. — Errol Bouchette a écrit sur ce sujet une de ses meilleures pages. Voir *Études sociales et économiques sur le Canada*. Montréal, 1905. — « N'est-il pas anormal, en effet, que des deux-tiers de milliard de capital engagé dans l'industrie en cette province, la bonne moitié soit placée dans les industries artificielles et d'exploitation aléatoire, tandis qu'il nous manque cinquante industries d'articles de première nécessité que possèdent les autres provinces et que l'on pourrait facilement établir chez nous? » Voir *Le Problème industriel au Canada français*, Montréal, 1922, page 86.

oriental et les associations d'agriculteurs devront s'y intéresser tout spécialement. N'avons-nous pas dans nos grandes villes des milliers de chômeurs incapables de manger à leur faim, obligés de s'adresser aux pouvoirs publics pour réclamer de l'ouvrage afin de pouvoir acheter du pain pour leurs familles, tandis qu'à vingt-cinq ou trente-cinq milles de là des agriculteurs ne peuvent pas vendre leurs produits. ¹ Pareille situation, dans un pays où abondent des richesses naturelles si variées, ne peut pas être normale. ²

3. *Restauration des industries villageoises.*

De même les moyens de développer les petites industries rurales en les adaptant aux nouvelles conditions économiques devront être recherchés et appliqués avec méthode afin de retenir nos artisans dans les villages ou les petites villes. Il faut bien nous comprendre quand nous parlons des petites industries. En effet parler du développement des petites industries, ce n'est pas compter sur la résurrection de toutes les industries domestiques en honneur chez nos ancêtres. Nous savons très bien

1. Certains protectionnistes ne manquent pas de dire: « Protégeons nos industries, le chômage cessera et les agriculteurs vendront leurs produits. » — N'avons-nous pas la protection depuis près de cinquante ans? Faudrait-il élever le tarif protecteur à 100 pour cent, pour avoir une protection efficace? A qui fera-t-on croire que le manque d'une protection suffisante a causé le départ de nos gens depuis 1921? — L'exemple des États-Unis ne prouve rien. Nos voisins habitent un pays bien différent du nôtre au point de vue géographique.

2. Un des maîtres de la pensée sociale catholique contemporaine, le marquis de La-Tour-du-Pin, prévoyant le jour prochain pour la France d'une surproduction agricole accompagnée d'une crise de mévente, écrivait il y a vingt-deux ans: « Alors on touchera que le salut de l'agriculture est dans le développement de la consommation intérieure et on entrera dans un nouveau stade... nous dirons que la question après avoir été scientifique puis économique, est devenue sociale... »

« La puissance de consommation chez les populations dépend de deux facteurs: leur densité et leur bien-être. Ce dernier facteur n'a sans doute pas un jeu infini en matière de produits agricoles, comme il l'a en objets de luxe; néanmoins, il y a encore bien de la marge entre la condition actuelle des pauvres gens et le moment où ils mangeraient tous à leur faim et seraient aussi bien vêtus que bien nourris... » *Vers un ordre social chrétien*, page 294.

que le machinisme a fait trop de progrès depuis un siècle pour que ces industries soient toutes aussi avantageuses que jadis. Nous voulons parler seulement des industries locales auquel le machinisme moderne permet de vivre économiquement. Nous faisons nôtre cette idée de M. A.-W. Ashby que « le problème de la décentralisation industrielle relève de l'ingénieur, qu'il repose sur la distribution de l'énergie à un faible prix de revient ».

Cela ne signifie pas cependant que les ruraux doivent se croiser les bras et attendre pour organiser les industries villageoises, qu'il soit trop tard. Ils doivent, si c'est nécessaire, prendre les devants. Notre pays est incomparablement riche en pouvoirs hydrauliques inexploités; pourquoi ne verraient-ils pas à utiliser ces forces, comme le font les agriculteurs européens? Ceux-ci organisent ou soutiennent des coopératives d'énergie électrique et des ateliers prospères. Il faut reconnaître que là-bas les efforts des ruraux et des petits industriels sont dirigés et secondés par des hommes compétents et pourvus de moyens efficaces pour maintenir les industries locales nécessaires.

Chose intéressante à noter, le pays où la grande industrie a fait ses premières conquêtes, l'Angleterre, s'occupe, depuis la guerre, de restaurer les activités industrielles de ses villages. Toujours pratiques, les Anglais ne veulent encourager que les industries locales payantes et aptes à se maintenir sur des bases stables. Ils mettent de côté toutes les considérations sentimentales.

Avant de tenter une initiative quelconque, ils ont étudié les causes de la disparition des industries villageoises d'autrefois. Leurs enquêtes ont révélé que la concurrence des articles manufacturés, la rivalité entre les artisans, le déclin de l'apprentissage, le manque de débouchés hors du voisinage, le manque de capitaux et de crédit constituaient les principales difficultés pour la

petite industrie. En plus, ils ont constaté que le machinisme, après avoir attiré l'industrie à la ville, contribue maintenant par les autobus, les automobiles et la distribution économique de l'énergie, à ranimer les villages et les campagnes. Plusieurs métiers, pour s'être adaptés aux nouvelles conditions, fleurissent encore dans les villages anglais.

A la suite de ces enquêtes, la formation d'un Bureau des Industries rurales a été décidée dans le but de renseigner ceux qui vivent de la petite industrie ou qui se proposent de s'y adonner. De ce Bureau établi à Londres en 1919 font partie des représentants du « Board of Trade », du « Bureau de l'Éducation », des Ministères de l'Agriculture et du Travail, etc. Le travail du Bureau, dirigé par un expert au courant des conditions de la petite industrie dans toute l'Europe, consiste en ceci :

a) Étudier les moyens d'établir dans les villages des industries connues seulement à l'étranger.

b) Voir à l'organisation commerciale de la petite industrie, *v. g.* aider au choix des méthodes de comptabilité et de vente.

c) Renseigner les producteurs sur les débouchés intérieurs et extérieurs.

d) Viser à la décentralisation urbaine.

Au Bureau des Industries rurales est adjointe une Coopérative des Industries rurales dont les activités sont conduites comme celles d'une entreprise industrielle ordinaire. Les petits industriels et les artisans profitent beaucoup des avantages d'une pareille organisation. Groupés en coopératives régionales affiliées à celle de Londres, les artisans peuvent produire de meilleurs articles à plus bas prix et compter sur un débouché plus stable. La coopérative centrale voit à leur faciliter l'acquisition et l'enregistrement de leurs marques de commerce. Elle s'occupe aussi d'importer, pour les

travailleurs, les matières premières et les instruments nécessaires ainsi que d'expédier leurs produits.

Les matières premières fournies par la coopérative aux membres le sont au prix du gros, ce qui représente parfois une économie considérable pour des artisans isolés. A Londres la coopérative possède des entrepôts et des salles d'exposition ouverts aux produits des membres.

Fidèle aux principes coopératifs, la société ne paie qu'un intérêt de 6 pour cent, sur les parts de ses membres. Ces parts sont de \$5.00 et payables en entier ou par versements. Nul ne peut détenir plus de 200 parts.

4. *Colonisation.*

L'œuvre de la colonisation devra être encouragée de plus en plus. Rien n'est plus déplorable dans notre histoire que le départ de tant des nôtres pour l'étranger alors que, dans notre pays, des régions grandes comme des provinces restaient ou restent à défricher et à mettre en valeur. Quand nous parlons de colonisation, nous entendons un mouvement qui s'étend, au moins, jusqu'au Manitoba. Nous estimons absurde de vouloir nous cantonner dans le Québec. Le peuple américain connaîtrait-il aujourd'hui le développement qui en fait une des nations les plus fortes de l'univers si, au dix-neuvième siècle, les fils des pionniers de la Nouvelle-Angleterre avaient tous été induits à s'établir dans l'Est des États-Unis? Les missionnaires et les agents colonisateurs de tous les diocèses ou de toutes les provinces du Canada devraient être admis dans chacune des paroisses rurales du Québec, sans exception, pour y exposer les avantages de leurs régions. Qu'on ne vienne pas nous objecter la dispersion de nos forces, pareille idée ne peut contribuer, en définitive, qu'à pousser une partie du surplus de notre population rurale vers les États-

Unis. Il ne faut pas oublier non plus que certaines régions dites de colonisation du vieux Québec sont moins fertiles que celles qu'on trouve en Abitibi et dans le Nouvel-Ontario. Certains prétendent que toutes les terres de la province de Québec sont propres à une culture payante, c'est une grande erreur.¹ Bien des paroisses de notre province, à l'heure actuelle, rapporteraient plus pour le pays entier si elles étaient en bois et si leurs fondateurs avaient été encouragés à défricher d'autres régions plus fertiles. En temps de crise les cultivateurs établis sur des terres pauvres et difficiles à cultiver ne peuvent pas soutenir la concurrence de ceux dont les champs sont fertiles. Rappelons-nous enfin que les provinces de l'Est et du Centre du Canada ont des intérêts solidaires et que développer le Canada central c'est hâter l'avancement de l'Est et de l'Ouest de notre grand pays.

CONCLUSION

La situation économique du cultivateur canadien n'est pas brillante depuis trois ans. Cela est dû à des causes économiques et politiques variées dont l'influence néfaste se fera sentir encore longtemps. Malgré cela, tout n'est pas compromis irrémédiablement. Nous n'avons qu'à diriger nos cultivateurs dans la bonne voie, à leur fournir les moyens de relever eux-mêmes leur profession. Que nos habitants se décident tout d'abord à vaincre

1. Si la conservation de notre « capital humain » est un devoir national, il nous semble que l'emploi de ce même capital à des fins productives en est un aussi. Est-ce que défricher des terres sablonneuses ou ramasser des cailloux sont des travaux directement productifs? Au Congrès de Colonisation, tenu à Québec, en décembre dernier, nous avons entendu plusieurs *patriotes* protester avec véhémence contre l'assertion que certaines paroisses ouvertes au défrichement, étaient impropres à la culture. Ces protestataires éloquents oubliaient presque tous de *prouver* que ces paroisses étaient avantageuses à coloniser. La classification des sols s'impose dans notre province.

leur individualisme séculaire, à unir leurs forces et le salut est assuré. Dans quelques années ils triompheront de la concurrence étrangère, et ils pourront alors continuer, avec plus de succès que jamais, leur conquête pacifique du sol de tout le Canada oriental. N'oublions pas que les agriculteurs canadiens-français ont, sur presque tous leurs voisins du Sud et de l'Ontario, les avantages suivants: l'organisation paroissiale catholique, des familles nombreuses, et des habitudes de travail, d'endurance et d'économie remarquables. Pour le moment il s'agit d'initier ces descendants de Louis Hébert à produire plus économiquement et à grouper leurs forces.

Charles GAGNÉ

Juillet-août 1924, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

TABLE DES MATIÈRES

Comment se pose le problème.....	1
----------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LES FAITS

1. La production agricole est irrégulière	2
2. L'agriculture dépend du milieu	3
3. L'importance du problème agricole	6
4. L'exode rural	7
5. Le cultivateur considéré comme producteur.....	9
6. Le cultivateur considéré comme consommateur ...	13

DEUXIÈME PARTIE

LES CAUSES

1. Causes d'ordre politique	19
2. Causes d'ordre social	22
3. Causes d'ordre économique	23

TROISIÈME PARTIE

LES REMÈDES

I. — *Remèdes d'ordre professionnel.*

1. Développement des recherches et des connaissances agronomiques	33
2. Enseignement agricole d'hiver	37
3. Collaboration entre les agronomes et les cultivateurs	41

4. L'association professionnelle agricole 43
5. Le crédit coopératif. — L'exemple belge 45
6. Coopération pour l'achat et la vente 46

II. — *Remèdes d'ordre social.*

- L'assurance mutuelle 47

III. — *Remèdes d'ordre politique.*

1. Intervention auprès des pouvoirs publics 53
2. Décentralisation industrielle 56
3. Restauration des industries villageoises 57
4. Colonisation 60